



Communiqué

Le 6 août 2010

TELUS communique ses résultats du deuxième trimestre de 2010

*Forte croissance de 21 % du bénéfice net et de 67 % des flux de trésorerie disponibles
Améliorations de tendances du sans-fil au niveau du PMAA, des ajouts d'abonnés et du
désabonnement*

*29 000 nouveaux ajouts à TELUS TV viennent doubler le nombre d'abonnés au cours de la
dernière année*

Vancouver, C.-B. – TELUS Corporation a communiqué pour le deuxième trimestre de 2010 des produits d'exploitation de 2,4 G\$, en hausse de 1 %, la croissance soutenue des produits tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données ayant plus que compensé le déclin des services de transmission de la voix traditionnels. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) consolidé a progressé de 5 % en raison de la croissance des produits d'exploitation et de la diminution des coûts de restructuration, ainsi que des avantages permanents découlant du Programme d'efficacité opérationnelle.

Le bénéfice net présenté et le BPA du deuxième trimestre se sont chiffrés à 296 M\$ et 0,92 \$, respectivement, ce qui représente des gains sur douze mois de 21 % et 19 %. Exception faite des ajustements favorables liés aux impôts, le bénéfice net normalisé et le BPA se sont situés à 286 M\$ et 0,89 \$, respectivement, en hausse de 27 % et 25 %. Les résultats du deuxième trimestre tiennent compte d'ajustements favorables liés aux impôts d'environ 10 M\$, ou 0,03 \$ par action, comparativement à 18 M\$, ou 0,06 \$ par action, pour la même période il y a un an.

Les flux de trésorerie disponibles, qui ont atteint 241 M\$, ont augmenté de 67 % par rapport au dernier exercice, ce qui s'explique principalement par la baisse de 160 M\$ des dépenses en immobilisations, laquelle a été en partie annulée par la hausse de 50 M\$ des versements fiscaux en espèces.

Au cours des douze derniers mois, le nombre total de connexions clients a augmenté de 288 000, grâce à une hausse de 6,5 % du nombre d'abonnés aux services mobiles et à une progression de 98 % du nombre de clients du service TELUS TV, ce qui a été en partie annulé par le déclin persistant du nombre de connexions filaires.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

En dollars canadiens et en millions, sauf les montants par action (non vérifié)	Trimestre terminé le 30 juin		
	2010	2009	Var. en %
Produits d'exploitation	2 398	2 377	0,9
Charges d'exploitation	1 460	1 451	0,6
Coûts de restructuration	19	53	(64,2)
BAIIA ⁽¹⁾	919	873	5,3
Bénéfice net ⁽²⁾	296	244	21,3
Bénéfice par action (BPA), de base ⁽²⁾	0,92	0,77	19,5
BPA (exception faite des ajustements liés aux impôts)	0,89	0,71	25,4
Dépenses en immobilisations	397	557	(28,7)
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	241	144	67,4
Total des connexions clients (en millions) ⁽⁴⁾	11,98	11,69	2,5

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation, déduction faite des charges d'exploitation et des coûts de restructuration. Se reporter à la section 11.1 du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2010.
- (2) Le bénéfice net et le BPA du deuxième trimestre de 2010 tiennent compte d'ajustements favorables liés aux impôts d'environ 10 M\$, ou 0,03 \$ par action, comparativement à 18 M\$, ou 0,06 \$ par action, respectivement, pour la même période en 2009.
- (3) Se reporter à la section 11.2 du Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2010.
- (4) Total des abonnés aux services mobiles, des lignes d'accès au réseau, des clients du service Internet et des abonnés du service TELUS TV (service de télévision par IP et service de télévision par satellite). En outre, les données historiques sur les lignes résidentielles et commerciales d'accès au réseau tiennent compte des retraitements annoncés précédemment.

« Nos résultats du deuxième trimestre démontrent que les importantes sommes que nous avons investies en 2010 dans les réseaux large bande et dans le programme d'efficacité opérationnelle sont à l'origine d'une croissance plus vigoureuse des produits d'exploitation des services mobiles et des services de transmission de données, d'une progression de 25 % du bénéfice par action sous-jacent et d'un bond de 67 % des flux de trésorerie disponibles. » a déclaré Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS.

M. Entwistle a poursuivi en ces termes : « Ces résultats témoignent des importants progrès réalisés en cette année de transition, pour notre entreprise, année au cours de laquelle nous tirons de plus en plus parti de nos investissements dans les services filaires et mobiles à large bande. »

« Les résultats d'exploitation des services mobiles ont été solides pour le trimestre, avec un excellent nombre de nouveaux abonnés nets se chiffrant à 124 000, soit une augmentation de 12 %, conjugué à l'amélioration constante des revenus mensuels par abonné, en légère baisse de 1,9 %, et à ce qui constitue notre taux de désabonnement le plus faible des deux dernières années », a indiqué M. Entwistle.

« TELUS propose à ses clients canadiens un choix concurrentiel comprenant les appareils les plus récents comme le iPhone 4 », a ajouté M. Entwistle. « De plus, le réseau mobile le plus rapide au Canada s'apprête à devenir encore plus rapide grâce à l'utilisation de la technologie HSPA+ à deux canaux efficiente. Ainsi, dans les prochains mois, les vitesses de transmission, selon les indications du fabricant, doubleront pour atteindre 42 Mbit/s. »

M. Entwistle a également émis le commentaire suivant : « TELUS continue d'exercer un rôle prépondérant et d'innover dans l'intérêt des consommateurs comme l'illustre le lancement récent du service Optik TV fonctionnant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft et doté de la fonctionnalité évoluée d'ENP multiposte. Les clients du service Optik sont parmi les premiers au monde à pouvoir utiliser la console Xbox 360 comme décodeur. Par ailleurs, nous offrons maintenant la souplesse à nos clients de gérer leur ENP multiposte, quand ils se déplacent, par enregistrement à distance au moyen d'une connexion Internet ou d'un iPhone. »].

Robert McFarlane, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, a déclaré : « À la fin de juillet, TELUS a démontré qu'elle pouvait accéder rapidement aux marchés financiers en procédant à une importante émission de 1 G\$ en billets de 10 ans à un taux d'intérêt nominal attrayant de 5,05 %. Nous devons cette réussite à nos politiques financières transparentes et prudentes, à notre solide bilan et aux résultats à long terme obtenus par notre équipe de direction en ce qui a trait à l'exécution des objectifs publics et des politiques de TELUS. »

La société a confirmé les prévisions annuelles pour 2010 qu'elle avait établies à la mi-décembre 2009 en matière de BAIIA, de BPA et de dépenses en immobilisations. Les prévisions concernant les produits et le BAIIA tirés des services mobiles ainsi que le BAIIA tiré des services filaires ont été maintenus. Les prévisions pour les produits d'exploitations consolidés et les produits des services filaires ont été réduites de 1 % à 1,5 % et 2 % à 3% respectivement. . Veuillez vous reporter à la section 9 du Rapport de gestion pour obtenir des plus renseignements à jour sur les indications, l'état et les hypothèses.

Le présent communiqué contient des énoncés au sujet de futurs événements et résultats financiers et d'exploitation prévus par TELUS qui sont de nature prospective. Par nature, ces énoncés prospectifs exigent de la société qu'elle formule des hypothèses et des prévisions et sont assujettis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les énoncés prospectifs ne soient pas exacts. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont formulés dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué est assujetti à la limitation de responsabilité et est publié sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses visant les prévisions pour 2010), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel 2009 et dans les rapports des premier et deuxième trimestres de 2010. Sauf là où la loi l'exige, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier ses énoncés prospectifs et TELUS se réserve le droit de modifier, en tout temps et à sa seule discrétion, sa pratique actuelle relative à la mise à jour de ses cibles et prévisions annuelles.

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Services mobiles de TELUS

- Les produits externes se sont établis à 1,2 G\$ au deuxième trimestre de 2010, en hausse de 71 M\$, ou 6,2 %, comparativement à la même période en 2009, principalement grâce à la hausse de 4 % des produits tirés des services de réseau, ainsi qu'au bond de 49 % des produits tirés de l'équipement et des autres produits, ce qui comprend les produits d'exploitation de Black's Photo dont l'acquisition a été conclue en septembre 2009.
- Les produits tirés des services de transmission de données se sont situés à 273 M\$, en hausse de 57 M\$, ou 26 %, grâce à l'adoption croissante des téléphones intelligents et des forfaits et applications de données connexes, à l'utilisation accrue des clés Internet mobile et au volume plus élevé des mises en service dans le secteur de la transmission de données en itinérance.

- Les PMAA (produits moyens par appareil d'abonné) combinés par mois se sont établis à 57,47 \$, en baisse de 1,9 % par rapport au trimestre comparable du dernier exercice, ce qui découle d'une progression séquentielle par rapport au déclin de 4,4 % enregistré au premier trimestre de 2010. Cette tendance à l'amélioration s'explique par le ralentissement du déclin des PMAA tirés des services de transmission de la voix et par la croissance plus importante des PMAA tirés des services de transmission de données, lesquels se chiffrent à 13,80 \$, en hausse de 19 %.
- Les ajouts nets d'abonnés ont totalisé 124 000, en hausse de 12 % par rapport à la même période il y a un an. Les ajouts nets d'abonnés au service postpayé ont augmenté de 15 % et atteint 109 000. Les abonnés aux services liés aux téléphones intelligents comptent maintenant pour 25 % du nombre total d'abonnés au service postpayé par rapport à 16 % l'an dernier.
- Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont chiffrés à 342 \$, une hausse de 10 % sur douze mois attribuable aux coûts plus élevés du financement par appareil (y compris un règlement ponctuel pour les périodes précédentes) et des commissions, ce qui découle de la gamme plus vaste de téléphones intelligents et de l'augmentation des frais publicitaires et promotionnels en lien avec le lancement de nouveaux appareils, le tout ayant été en partie compensé par un taux de change favorable avec le dollar américain.
- Les frais de fidélisation se sont situés à 112 M\$, une légère baisse de 2 M\$ qui s'explique par le taux de change favorable avec le dollar américain et une diminution des commissions par abonné, ce qui a été partiellement annulé par l'augmentation des volumes de fidélisation et des coûts de financement de l'équipement associée au nombre accru de clients qui passent aux téléphones intelligents à coût élevé.
- Le taux de désabonnement mensuel combiné a progressé de 10 points de base et s'est établi à 1,45 %, ce qui s'explique par la meilleure conjoncture économique, l'offre de nouveaux appareils, dont le iPhone, et les mesures de fidélisation fructueuses.
- Le BAIIA tiré des services mobiles a atteint 523 M\$, en hausse de 6,1 %, grâce à la croissance des produits d'exploitation générés par les services de transmission de données et à la baisse des créances douteuses.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins dépenses en immobilisations) se sont chiffrés à 424 M\$, en hausse de 120 M\$, ou 39 %, pour le trimestre en raison de la hausse du BAIIA et de la baisse de 90 M\$ des dépenses en immobilisations, ce qui est attribuable à l'achèvement du nouveau réseau mobile HSPA+ en novembre 2009.

Services filaires de TELUS

- Les produits d'exploitation externes se sont situés à 1,2 G\$ au deuxième trimestre de 2010, en baisse de 50 M\$, ou 4,1 %, par rapport à la période correspondante de 2009, principalement en raison du déclin persistant des produits tirés des services locaux et interurbains de transmission de la voix.
- Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté de 27 M\$, ou 5,1 %, grâce à la croissance du nombre d'abonnés au service TELUS TV, à l'augmentation des produits tirés du service Managed Workplace ainsi qu'à la progression du service Internet et des services de transmission de données et d'hébergement améliorés.
- Le nombre net de nouveaux abonnés au service Internet haute vitesse de TELUS a été stable par rapport à l'an dernier, se situant à 3 000, ce qui est le fait d'une concurrence vive et d'un marché en voie de saturation.
- Le nombre net de nouveaux abonnés au service TELUS TV s'est établi à 29 000, un gain de 71 % par rapport à la période comparable du dernier exercice qui est attribuable à l'amélioration des capacités en matière d'installation, à l'offre de services évolués comme l'ENP multiposte, à l'investissement réalisé dans l'élargissement de la portée des services à large bande et au lancement du service TELUS TV Satellite au milieu de 2009. Le nombre total d'abonnés au service TELUS TV s'établit maintenant à 228 000 soit une augmentation de 98 % par rapport à l'an dernier.

- Le nombre total de lignes d'accès au réseau s'est fixé à 3,85 millions, en baisse de 63 000, ou 5,6 %, par rapport à l'exercice précédent. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau, qui se sont chiffrées à 51 000, ont augmenté en raison de la concurrence intense d'un câblodistributeur et du remplacement des services mobiles. Le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau a reculé de 12 000, surtout dans l'Ouest du Canada, en raison de divers facteurs concurrentiels qui ont plus que neutralisé l'augmentation du nombre de lignes liées aux services de transmission de données en Ontario et au Québec.
- Le BAIIA du service filaire a atteint 396 M\$, en hausse de 16 M\$, ou 4,2 %, ce qui est en grande partie le fait de la diminution des coûts de restructuration et des économies découlant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.
- Les flux de trésorerie simples (BAIIA moins dépenses en immobilisations) se sont situés à 98 M\$, en hausse de 86 M\$, grâce à la progression du BAIIA et à la diminution de 70 M\$ des dépenses en immobilisations.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT L'ENTREPRISE

TELUS lance Optik

L'investissement constant de TELUS dans l'expansion de son réseau à fibre optique lui a donné la capacité nécessaire pour présenter aux Canadiens de l'Ouest les services de divertissement à domicile les plus attrayants sur le marché.

TELUS révolutionne le secteur du divertissement maison et des communications avec une nouvelle gamme de services de télévision et d'accès Internet haute vitesse évolués qui ont été lancés sous une nouvelle marque, Optik, en juin. L'équipe TELUS fait appel aux plus récentes technologies à fibre optique et IP pour proposer à la clientèle les services résidentiels les plus évolués qui soient, comme Optik TV, qui est propulsé par le logiciel Mediaroom primé de Microsoft, et Optik Haute Vitesse, qui permet d'accéder à Internet à des vitesses pouvant atteindre 15 Mbit/s sur un réseau local sans fil Wi-Fi.

Le service Optik TV offre l'ENP multiposte et la possibilité de relier jusqu'à six téléviseurs à un même ENP à syntoniseur multiple, ce qui permet à un client d'arrêter une émission ou un film enregistré et de reprendre le visionnement de la même scène dans une autre pièce. Le service Optik TV permet également d'offrir aux clients de TELUS la vidéo sur demande avec des fonctions semblables à celles d'un lecteur DVD, ainsi que la navigation par incrustation d'images, la syntonisation rapide et l'affichage des appels à l'écran.

Les abonnés au service Optik TV de TELUS sont parmi les premiers au monde à utiliser la console Xbox 360 comme décodeur

La console Xbox 360, système de jeux et de divertissement à la maison de premier ordre, que les clients de Optik TV peuvent maintenant utiliser comme décodeur. À compter du mois d'août, le logiciel Mediaroom de Microsoft, qui propulse la plateforme d'Optik TV, rendra également possible la prise en charge de Optik TV par la Xbox 360, ce qui permettra aux utilisateurs de regarder la télévision dans n'importe quelle pièce de leur maison.

TELUS est parmi les premiers fournisseurs de services télé au monde à proposer cette fonctionnalité révolutionnaire par l'intermédiaire de la console Xbox 360. Toutes les fonctions du populaire service Optik TV de TELUS sont maintenant directement accessibles par l'intermédiaire de la console Xbox 360. Cela signifie que les clients peuvent utiliser la console numérique Xbox 360 comme décodeur pour :

- Syntoniser n'importe quelle chaîne de télévision parmi plus des 400 accessibles par l'intermédiaire du service Optik TV, dont plus de 50 en HD.
- Regarder n'importe quelle émission enregistrée au moyen de la console numérique ENP Optik HD.

- Utiliser l'ENP multiposte pour enregistrer jusqu'à trois émissions simultanément dans n'importe quelle pièce.
- Utiliser les fonctions de l'ENP (pause, visionnement, retour en arrière et avance rapide) sur n'importe quel téléviseur lors du visionnement d'une émission enregistrée.

Avec la console Xbox 360, Optik TV offre une intégration parfaite des jeux et du divertissement en une plateforme. En plus de pouvoir regarder des émissions enregistrées et de prévoir des enregistrements, les abonnés peuvent également utiliser la console Xbox 360 pour avoir accès sur le téléviseur à des photothèques et des musicothèques numériques par l'intermédiaire de leur réseau sans fil domestique et de leur ordinateur personnel Windows branché.

Lancement de TELUS Espace Santé

TELUS Espace Santé, première plateforme santé grand public au Canada à obtenir la certification de pré-mise en œuvre d'Inforoute Santé du Canada, qui démontre que la plateforme fonctionne de façon sécuritaire dans un environnement permettant l'interconnexion d'applications pour une meilleure gestion de la santé personnelle, a été lancée le 31 mai. Douze importantes organisations nationales du domaine de la santé collaborent avec TELUS afin d'incorporer des applications révolutionnaires, des dispositifs médicaux et des documents éducatifs à TELUS Espace Santé.

Service de pointe et à haute sécurité de stockage et de partage de données optimisé par HealthVault de Microsoft, TELUS Espace Santé permettra aux Canadiens de conserver tous les renseignements relatifs à leur état de santé, comme les résultats d'analyse en laboratoire et les ordonnances, dans une base de données en ligne accessible par Internet. Grâce à l'application conviviale TELUS Espace Santé, les Canadiens peuvent créer, enregistrer et gérer tous les aspects de l'information sur leur santé et sur celle des membres de leur famille, comme les vaccins, les allergies, les médicaments prescrits, la taille, le poids, les symptômes, les principales variables médicales, les maladies antérieures ainsi que le dossier médical.

TELUS émet pour 1 G\$ de titres de créance à long terme pour financer le rachat anticipé de billets échéant en 2011

En juillet, TELUS a mené à bien une émission publique de billets de 10 ans libellés en dollars canadiens d'une valeur de 1 G\$. Le produit net des nouveaux billets à 5,05 % servira à financer le rachat partiel anticipé des billets à 8 % libellés en dollars américains échéant en juin 2011 et à résilier les swaps de devises et d'intérêts qui y sont associés. Le rachat anticipé devrait entraîner une charge avant impôts d'environ 58M\$ ou avoir comme incidence après impôts de réduire de 0,13 \$ le BPA du troisième trimestre de 2010.

Un premier rachat anticipé de 1 G\$ en billets de 10 ans a eu lieu en décembre 2009. Ce deuxième rachat partiel réduit le risque lié au refinancement pour 2011 puisque deux tiers des billets à 8 % libellés en dollars américains valant 3 G\$ ont maintenant été refinancés. Cette dette en dollars US comporte un rendement réel de près de 8,5 % et est maintenant refinancée à des taux d'intérêt plus bas d'environ 5 %. Le rachat a comme autre avantage important de permettre à TELUS d'équilibrer le profil global des échéances de sa dette pour de nombreuses années, ce qui réduit le risque que des montants élevés de la dette arrivent à échéance dans n'importe quelle année. Enfin l'échéance moyenne de la dette totale a été prolongée de 1,3 an et atteint presque six ans.

TELUS comble les besoins des Canadiens en matière de téléphones intelligents avec le primé HTC Desire

TELUS a annoncé en juillet un important ajout à sa prestigieuse gamme d'appareils Android fonctionnant sur le réseau 3G+ : le HTC Desire avec Android 2.1. Cet appareil a récolté le prix du meilleur appareil de 2010 (*Hottest Handset of 2010*) dans le cadre des Mobile Industry Awards 2010 du Mobile Magazine. Doté d'un grand écran tactile aux couleurs nettes, le HTC Desire est le téléphone intelligent Android tout indiqué pour rester branché aux réseaux sociaux, et accéder aux applications Google les plus populaires, telles que Google Navigation et YouTube, ainsi qu'à plus

de 50 000 applications offertes sur Android Market. Plusieurs sites de réseautage social, tels que Twitter, Facebook et Flickr, peuvent être suivis et mis à jour facilement grâce à la vue unique que permet l'application Friend Stream de HTC. Les utilisateurs profiteront d'un affichage encore plus détaillé des pages Web qui permet la lecture de vidéos intégrées sur l'écran tactile aux couleurs vives et la navigation au moyen du double-toucher et du zoom par pincement. L'écran tactile de 3,7 po et le processeur Qualcomm Snapdragon de 1 GHz, combinés à l'interface HTC Sense et à la rapidité du réseau 3 G+ de TELUS, devraient faire de ce téléphone intelligent un appareil incroyablement polyvalent.

TELUS et la LCF s'associent pour offrir une application mobile aux Canadiens

En juillet, la LCF a nommé TELUS fournisseur officiel de services mobiles pour offrir aux amateurs de football canadiens la toute première application mobile donnant accès à la ligue, l'application mobile LCF TELUS. Cette application de premier ordre procure aux Canadiens un accès mobile aux retransmissions et résultats en direct de tous les matchs, ainsi qu'à un contenu exclusif aux clients de TELUS, dont des fonctions offertes pendant les parties et sur demande pour étoffer la diffusion vidéo en direct. L'application mobile LCF TELUS est actuellement offerte sur les appareils BlackBerry et bientôt sur certains téléphones intelligents.

TELUS lance son routeur Wi-Fi avec voix, le Terminal intelligent 3G+

TELUS a lancé son premier routeur Wi-Fi avec voix, le Terminal intelligent 3G+, qui permet aux utilisateurs de partager une connexion Internet haute vitesse sans fil entre plusieurs appareils et auquel on peut relier un appareil analogique pour bénéficier de services voix. Mis au point par NetComm Limited, le Terminal intelligent TELUS fonctionne sur le réseau 3G+ de la société et est conçu pour prendre en charge le trafic de données et de la voix. Puisqu'il permet de connecter simultanément plusieurs appareils compatibles avec la technologie Wi-Fi, le Terminal intelligent TELUS procure en mode mobile les avantages des services filaires.

L'avis d'utilisation de données de TELUS aide les clients à gérer leur consommation de données

En juin, TELUS a annoncé le lancement de l'avis d'utilisation de données, un système d'avis par message texte gratuit qui informe les clients des services mobiles lorsqu'ils atteignent certains seuils de consommation de données. Le service automatisé informe les clients lorsqu'ils sont sur le point d'atteindre le nombre de données inclus dans leur forfait mensuel ou offert avec une fonction complémentaire, ce qui leur permet de mieux gérer leur consommation de données. Les clients abonnés à un ensemble de données reçoivent un avis par message texte lorsqu'ils ont consommé 75 % et 95 % du lot de données de leur ensemble. Pour leur part, les clients qui paient leurs données à l'usage reçoivent des messages texte lorsque leur consommation de données atteint 10 \$ et 50 \$. Ces avis fonctionneront au Canada et en itinérance aux États-Unis et à l'étranger.

TELUS augmentera davantage la vitesse du réseau de transmission de données mobile le plus rapide du Canada

En août, TELUS a annoncé que le réseau mobile le plus rapide au pays* sera bientôt encore plus rapide grâce au déploiement de la technologie HSPA+ à deux canaux. TELUS fera passer le débit en voie descendante maximal (selon les indications du fabricant) à jusqu'à 42 Mbit/s une fois terminée la mise en service du réseau dans les villes du Canada. Les appareils prenant en charge la technologie à deux canaux devraient arriver sur le marché au premier trimestre 2011. Les Canadiens comptent parmi utilisateurs de services de transmission de données mobiles les plus exigeants au monde, et TELUS s'engage à répondre à leurs besoins croissants en leur offrant la meilleure technologie qui soit et en la rendant accessible n'importe où.

Tirant parti des investissements déjà réalisés dans son réseau 3G+, TELUS est en mesure de déployer la technologie à deux canaux moyennant un investissement minime conforme à ses prévisions pour les dépenses en immobilisations de 2010. La mise en œuvre du réseau HSPA+ et de la technologie à deux canaux devrait procurer une voie de transition optimale vers la technologie 4G LTE (*Long Term Evolution*).

*Compte tenu des vitesses de transmission de données testées par TELUS dans de grands centres urbains du pays et des données communiquées par les fournisseurs canadiens de services de réseau HSPA+. La vitesse de l'accès à Internet fourni par l'exploitant de réseau peut varier en fonction de l'appareil utilisé, de la congestion du réseau, de la distance par rapport au site cellulaire, des conditions locales et d'autres facteurs. La vitesse de navigation dans Internet est indépendante de la volonté du fournisseur de services mobiles et peut varier en fonction de la configuration du réseau, du trafic sur le réseau, du serveur, des politiques de gestion du site Web et d'autres facteurs.

TELUS prépare les services réseau en nuage de nouvelle génération IP

En partenariat avec Cisco, TELUS annoncé en juin qu'elle renforçait son réseau de prestation de services à l'aide de la solution Unified Service Delivery (prestation de services unifiés) de Cisco. La solution allie la puissance d'un centre de données à celle du réseau pour transformer la méthode de prestation des services et poser les bases des services informatiques en nuage IP qui permettront d'offrir les meilleurs services gérés qui soient et une gamme complète de services de données et de communications novateurs. Cet investissement favorisera l'interconnexion des divers centres de données de TELUS, améliorant l'efficacité et la prestation de services à la demande aux clients.

François Gratton sélectionné parmi les « 40 Canadiens performants de moins de 40 ans »

François Gratton, premier vice-président, Marchés affaires, TELUS Québec, a été sélectionné parmi les « 40 Canadiens performants de moins de 40 ans » pour 2009. François Gratton est l'un des 40 Canadiens et des huit Québécois de moins de 40 ans à avoir été choisi parmi 1 200 cadres d'organisations privées, publiques et sans but lucratif partout au Canada. Les lauréats de la liste des « 40 Canadiens performants de moins de 40 ans » sont nommés par un comité consultatif indépendant constitué de 25 chefs d'entreprise canadiens. Les juges fondent leur choix sur cinq critères clés : la vision et le leadership, l'innovation et les réalisations, l'impact, l'engagement communautaire et la stratégie de croissance.

Ouverture officielle de la Place TELUS de Toronto, un édifice écoresponsable

TELUS a officiellement inauguré sa nouvelle tour de bureaux respectueuse de l'environnement, la Place TELUS de Toronto, qui accueillera 1 600 membres de son équipe. La Place TELUS de Toronto, qui annonce un futur écologiquement simple, répond à la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) de niveau or, référence reconnue à l'échelle internationale en ce qui a trait à la conception, à la construction et à l'exploitation de bâtiments durables à haut rendement. La tour de bureaux de 30 étages offre un accès direct au nouveau tronçon du sentier piétonnier PATH reliant les membres de l'équipe et les navetteurs torontois au réseau de transport en commun le plus achalandé au pays. La Place TELUS de Toronto réunit 15 bureaux de la région du grand Toronto et accueille certaines des innovations technologiques les plus évoluées comme TéléPrésence, un système de vidéoconférence en ultra-haute définition qui permettra de réduire les frais de déplacement à TELUS.

Les bénévoles modifient le cours des événements à l'occasion de la cinquième Journée du bénévolat de TELUS

Le 29 mai, pour la cinquième année, la Journée du bénévolat de TELUS a eu lieu partout au Canada. En cette journée spéciale, les membres de l'équipe TELUS et les retraités se sont mobilisés dans le cadre d'une vaste activité de bénévolat pancanadienne pour établir des liens positifs et durables avec leurs collectivités. Cette année, un nombre record de 10 000 bénévoles de TELUS et leurs parents et amis, d'un océan à l'autre, se sont unis pour donner aux collectivités où ils vivent et travaillent et pour les appuyer. Dans le cadre des plus de 175 activités bénévoles qui étaient organisées, ils ont notamment préparé des repas qu'ils ont servis aux sans-abris et aux personnes dans le besoin, ils ont planté des arbres et des plantes dans des parcs et des jardins et ils ont donné du sang pour la Société canadienne du sang. La Journée du bénévolat de TELUS s'inscrit dans l'engagement global de TELUS en matière de responsabilité sociale de l'entreprise par lequel nous nous efforçons d'ancrer des pratiques avisées et durables sur les plans économique, social et environnemental dans toutes les facettes de nos activités commerciales.

TELUS porte à 1 M\$ le produit total de la campagne pour Jeneece Place après le Skins mondial TELUS

Cette année, dans le cadre du Skins mondial TELUS, la société s'est associée à la Queen Alexandra Foundation for Children afin que toutes les sommes recueillies soient versées à la maison Jeneece Place. TELUS a lancé ses activités de financement pour Jeneece Place en juillet l'an dernier lorsque le président et chef de la direction de TELUS, Darren Entwistle, a annoncé que le Skins mondial TELUS 2010 se tiendrait au centre de villégiature Bear Mountain, à Victoria, en Colombie-Britannique. À cette occasion, M. Entwistle avait donné le coup d'envoi à la collecte de fonds en annonçant un don de 100 000 \$. À la fin du Skins mondial TELUS 2010, le 22 juin, TELUS a annoncé qu'elle avait recueilli 1 M\$ pour Jeneece Place grâce à ses dons et à ses professionnels de la collecte de fonds, notamment en remettant 100 \$ au nom de chaque nouveau client du service Optik TV sur l'île de Vancouver. La maison Jeneece Place offrira l'hébergement aux enfants et aux membres de leur famille qui doivent se rendre à Victoria pour recevoir des soins à l'hôpital Victoria General ou au Queen Alexandra Centre ou pour rencontrer des spécialistes et passer des tests de laboratoire.

La Marche pour la guérison du diabète TELUS

En juin, la Marche pour la guérison du diabète TELUS, principale activité de collecte de fonds de la Fondation de la recherche sur le diabète juvénile (FRDJ), s'est déroulée partout au Canada. Les membres de l'équipe et les retraités de TELUS, ainsi que leurs amis et les membres de leur famille, étaient ravis d'appuyer la FRDJ pour une troisième année à l'occasion de la Marche pour la guérison du diabète TELUS. Plus de 300 000 Canadiens sont actuellement atteints de cette maladie dévastatrice qui peut frapper subitement les enfants et les adultes, les rendant dépendants d'injections d'insuline ou d'une pompe à insuline, pour le reste de leur vie. Cette activité familiale annuelle vise à sensibiliser la population au diabète de type 1 et à recueillir les fonds nécessaires à la poursuite de la recherche en vue de guérir cette maladie et d'en améliorer les traitements. Plus de 45 000 Canadiens prennent part à la Marche pour la guérison du diabète TELUS annuellement, et l'objectif cette année est de recueillir 7,5 M\$. Ensemble, nous pouvons trouver le moyen de guérir le diabète juvénile et vraiment changer le cours des choses pour les enfants canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Misez sur le rose avec TELUS pour permettre aux collectivités canadiennes d'acquérir un équipement de mammographie numérique

En collaboration avec certains établissements de santé de partout au Canada, TELUS a lancé une campagne dans le cadre de laquelle elle invite le public à choisir « le rose pour la cause » et, ainsi, aider diverses collectivités à acquérir un équipement de mammographie numérique. Du mois de mai au 31 octobre 2010, TELUS remettra 25 \$ chaque fois qu'elle vendra un appareil BlackBerry Curve 8530 rose ou un téléphone intelligent BlackBerry Pearl 3G rose, lesquels sont une exclusivité de TELUS. L'équipement de mammographie numérique favorise le dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes et les hommes. Ayant déjà permis d'amasser plus de 300 000 \$, la campagne pancanadienne permet de financer la mise en œuvre d'une technologie novatrice de dépistage du cancer du sein dans des établissements de santé d'un bout à l'autre du Canada, dont la BC Women's Hospital & Health Centre Foundation, l'Alberta Cancer Foundation, la Saskatchewan Cancer Agency, Action cancer Manitoba, la Princess Margaret Hospital Foundation de Toronto, la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, le Centre du cancer Segal de l'Hôpital général juif de Montréal et le QEII Health Sciences Centre de Halifax.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de cinquante cents (0,50 \$ CA) par action sur les actions ordinaires émises et en circulation et de cinquante cents (0,50 \$ CA) par action, sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, dividendes qui seront versés le 1^{er} octobre 2010 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 10 septembre 2010.

Ces dividendes trimestriels représentent des hausses de deux cents et demi, ou 5,3 %, par rapport au dividende de 0,475 \$ versé le 1^{er} octobre 2009.

- 30 -

Relations avec les médias :
Shawn Hall
604-619-7913
shawn.hall@telus.com

Relations avec les investisseurs :
Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et les autres personnes intéressées peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels et le rapport de gestion qui l'accompagne, ainsi que des diapositives sur ces résultats, des renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel 2009 sur notre site web à telus.com/investors (en anglais seulement).

Conférence téléphonique trimestrielle et présentation en webdiffusion

La conférence téléphonique trimestrielle de TELUS, fixée au 6 août 2010, à 11 h (HE), comprendra un exposé sur nos résultats du deuxième trimestre. Par la suite, les analystes pourront poser leurs questions. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. La transcription de la conférence sera affichée sur le site Web pendant plusieurs jours ouvrables. En outre, un enregistrement sera accessible à compter du 6 août 2010 en ligne, à telus.com/investors, ou par téléphone [403-669-1055 ou 1-877-353-9587, n° de réservation 371224 suivi du carré.]

TELUS

TELUS (T et T.A à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) est l'une des plus importantes sociétés de télécommunications au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 9,6 milliards de dollars et à 12 millions de connexions clients, dont 6,7 millions d'abonnés à des services mobiles, 3,8 millions de lignes d'accès pour réseau filaire, 1,2 million d'abonnés à des services Internet et 228 000 clients de TELUS TV. Dirigée depuis 2000 par Darren Entwistle, président et chef de la direction, TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services de transmission de données et de la voix, des services IP et des services vidéo et de divertissement.

Poursuivant leur objectif consistant à donner dans les communautés, TELUS, les membres de l'équipe et les retraités ont versé 158 millions de dollars à de nombreux organismes caritatifs et sans but lucratif, et fait 3,1 millions d'heures de bénévolat dans les communautés depuis 2000. En outre, TELUS a créé neuf comités d'investissement communautaire d'un bout à l'autre du pays, lesquels dirigent ses initiatives philanthropiques. TELUS a eu l'honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au niveau mondial en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette prestigieuse reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site telus.com.

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Deuxième trimestre de 2010

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements futurs ainsi que sur le rendement financier et le rendement de l'exploitation futurs de TELUS Corporation (« TELUS » ou la « société » et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, ses filiales). De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les hypothèses, les prédictions ou les autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que le rendement, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Sauf dans les cas exigés par la loi, la société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, et elle se réserve le droit de modifier, à tout moment et à son gré, sa pratique courante qui consiste à présenter des mises à jour de ses objectifs et de ses indications pour l'exercice. Les objectifs annuels, les indications et les hypothèses connexes pour 2010 sont décrits à la rubrique 9, « Indications pour l'exercice 2010 ».

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement du rendement prévu incluent, sans toutefois s'y limiter :

La concurrence (y compris davantage de concurrence au chapitre des tarifs et des marques, les prédictions selon lesquelles de nouveaux concurrents commenceront à offrir des services mobiles ou accroîtront leurs services mobiles en 2010 et en 2011, aux termes de leurs licences de spectre pour les services sans fil évolués [les « SSFE »]; les taux de croissance au sein de l'industrie, y compris les gains au chapitre de la pénétration du marché des services mobiles; les pertes réelles de lignes d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés à TELUS TV^{MD} et aux services mobiles; la variabilité des produits mensuels moyens par appareil d'abonné [les « PMAA »] des services mobiles ainsi que la variabilité des coûts d'acquisition des abonnés et des frais de fidélisation, lesquels dépendent des volumes au chapitre de la mise en service d'abonnés et de la fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des niveaux de financement, de même que des coûts d'installation et de réparation de TELUS TV); le remplacement de la technologie (qui s'est traduit par l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels); la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris la vigueur et la persistance de la reprise économique au Canada ainsi que le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes); les dépenses en immobilisations en 2010 et au cours des exercices ultérieurs (en raison des initiatives de la société liées aux services à large bande filaires, de la stratégie de déploiement des services de quatrième génération de la société et de toutes nouvelles enchères de licences de spectre effectuées par Industrie Canada); les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris la capacité d'effectuer des refinancements); les questions fiscales (y compris la déchéance ou le report du paiement de montants importants d'impôts en espèces); les développements touchant les ressources humaines (y compris la conclusion d'une convention collective provisoire chez TELUS Québec et le début des négociations collectives concernant une convention collective nationale arrivant à échéance à la fin de 2010); la capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration (découlant notamment de l'intégration des activités, des activités internes de délocalisation et de réorganisation, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et sans que ces activités aient des répercussions défavorables sur le service à la clientèle); les progrès technologiques (y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau mobile et de la capacité spectrale dans l'avenir; le recours à des systèmes et à la technologie de l'information, les options au chapitre des technologies liées à l'accès large bande et aux services mobiles et les plans relatifs au lancement, ainsi que le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à leur égard, les nouvelles technologies et l'évolution de ces technologies de même que le passage à la technologie de quatrième génération, les avantages futurs prévus et le rendement des technologies sans fil HSPA [d'après l'anglais High Speed Packet Access] et LTE [d'après l'anglais Long Term Evolution], le déploiement et l'exploitation fructueux de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le lancement réussi de nouveaux produits [tels que des appareils fondés sur la technologie HSPA, de nouveaux services et systèmes de soutien, et la mise à niveau réussie de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV]); les approbations réglementaires et les changements à la réglementation (y compris l'obligation des entreprises de services locaux titulaires [« ESLT »] de fournir des services; l'utilisation des fonds des comptes de report des ESLT; l'interprétation et la mise en application des règles concernant le partage des pylônes d'antennes et les services d'itinérance; la mise en place et l'incidence d'enchères de spectre futures [y compris les coûts engagés pour acquérir le spectre]; la possibilité qu'Industrie Canada puisse modifier les droits de licence annuels pour le spectre à des prix axés sur le marché; ainsi que les modifications possibles des restrictions à la propriété étrangère); les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants et l'intégration du système de facturation, et la mise en œuvre de contrats d'entreprise d'envergure qui pourraient être touchés de façon défavorable par les ressources disponibles et par le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services); les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement; les litiges et les questions d'ordre juridique; les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces provenant de l'activité humaine et les menaces naturelles); toutes acquisitions ou tous dessaisissements futurs; et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information publiés par TELUS, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov).

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées dans le rapport de gestion de TELUS pour le premier trimestre de 2010 et dans le présent rapport de gestion du deuxième trimestre.

Rapport de gestion

Le 4 août 2010

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et du rendement financier consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les semestres terminés les 30 juin 2010 et 2009, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS pour ces périodes. Cette analyse contient des données prospectives qui renvoient à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent à certains égards des PCGR des États-Unis. Se reporter à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires pour un sommaire des principales différences entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis dans la mesure où ils concernent TELUS. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS comprennent les comptes de la société et de toutes ses filiales, dont la principale est TELUS Communications Inc. (« TCI »). Actuellement, par l'intermédiaire de Société TELUS Communications et SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, TCI comprend la presque totalité des activités de la société dans le secteur des services filaires et la totalité des activités dans le secteur des services mobiles.

Rapport de gestion

Rubrique	Description
1. Introduction	Résumé des résultats consolidés de TELUS pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010.
2. Activités principales et stratégie	Analyse des activités visant à soutenir les six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Liste des priorités de la société pour 2010.
4. Capacités	Mise à jour concernant les facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats.
5. Analyse des résultats d'exploitation	Analyse détaillée du rendement de l'exploitation pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010.
6. Évolution de la situation financière	Analyse des modifications apportées au bilan consolidé pour le semestre terminé le 30 juin 2010.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers, ainsi que des modifications de conventions comptables, y compris les progrès accomplis relativement au passage aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).
9. Indications pour l'exercice 2010	Indications révisées de TELUS pour l'exercice complet et hypothèses connexes.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour concernant certains risques et certaines incertitudes avec lesquels TELUS doit composer.
11. Définitions et rapprochements	Définitions des indicateurs de l'exploitation et des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement, y compris le calcul et le rapprochement de certaines mesures non définies par les PCGR qu'utilise la direction.

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant la communication de cette information au public puissent être prises. La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée. Le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière.

La direction présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles elle a recours pour évaluer le rendement de la société et de ses secteurs d'exploitation. Les mesures non définies par les PCGR servent aussi à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt et à gérer la structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié des lignes directrices qui définissent en quoi consistent le BAIIA normalisé et les flux de trésorerie disponibles normalisés. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles dont il est fait mention dans le présent document sont conformes aux définitions établies par la direction; un rapprochement avec les définitions normalisées est présenté à la *rubrique 11*.

1.2 Économie canadienne

L'économie canadienne est sortie de la récession au troisième trimestre de 2009, et la croissance de l'économie s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2010. Dans son Enquête sur la population active pour juin 2010, Statistique Canada indique que le taux de chômage s'est élevé à 7,9 %, en baisse par rapport à 8,5 % en décembre 2009 et à 8,6 % en juin 2009. Dans son Rapport sur la politique monétaire daté de juillet 2010, la Banque du Canada prévoit que l'économie canadienne affichera une croissance de 3,5 % en 2010, de 2,9 % en 2011 et de 2,2 % en 2012, soit une reprise plus graduelle que celle qui était prévue dans le Rapport sur la politique monétaire daté d'avril. La Banque du Canada s'attend également à ce que l'économie canadienne retourne à son plein potentiel à la fin de 2011, soit deux trimestres plus tard que ce qui était prévu en avril.

Compte tenu de la reprise continue de l'économie canadienne et du rendement de l'exploitation de TELUS au premier semestre de 2010, la direction a révisé ses objectifs pour l'exercice 2010, qui sont présentés à la *rubrique 9*.

1.3 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
États consolidés des résultats						
Produits d'exploitation	2 398	2 377	0,9 %	4 773	4 752	0,4 %
Bénéfice d'exploitation	512	449	14,0 %	999	928	7,7 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	392	332	18,1 %	759	711	6,8 %
Bénéfice net	296	244	21,3 %	564	566	(0,4) %
Bénéfice par action, ¹ de base et dilué (en dollars)	0,92	0,77	19,5 %	1,76	1,78	(1,1) %
Dividendes en espèces déclarés par action ¹ (en dollars)	0,50	0,475	5,3 %	0,975	0,95	2,6 %
Nombre moyen d'actions ¹ en circulation, de base (en millions)	319	318	0,3 %	319	318	0,3 %
États consolidés des flux de trésorerie						
Rentrées liées aux activités d'exploitation	523	852	(38,6) %	937	1 466	(36,1) %
Sorties liées aux activités d'investissement	389	552	(29,5) %	696	1 030	(32,4) %
Dépenses en immobilisations	397	557	(28,7) %	708	1 031	(31,3) %
Sorties liées aux activités de financement	139	339	(59,0) %	241	414	(41,8) %
Nombre d'abonnés et autres mesures						
Nombre de connexions ² (en milliers)				11 979	11 691	2,5 %
BAIIA ³	919	873	5,3 %	1 859	1 779	4,5 %
Flux de trésorerie disponibles ³	241	144	67,4 %	487	269	81,0 %
Ratios d'endettement et de distribution⁴						
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration (fois)				1,9	1,9	—
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté ⁵ (en %)				66	58	8 pts
pt(s) – point(s) de pourcentage						
1. Comprend les actions ordinaires et les actions sans droit de vote.						
2. Le total du nombre d'abonnés aux services mobiles, de lignes d'accès au réseau, d'abonnés à Internet et d'abonnés au service TELUS TV (services TELUS TV sur IP et TELUS TV Satellite) à la fin des périodes respectives, calculés à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. De plus, le nombre de lignes d'accès au réseau au 30 juin 2009 tenait compte des retraitements du nombre d'abonnés des services résidentiels et des services d'affaires annoncés précédemment.						
3. Le BAIIA et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non définies par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », ainsi qu'à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».						
4. Se reporter à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », ainsi qu'à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».						
5. Fondé sur le bénéfice par action pour les quatre trimestres terminés le 30 juin 2010, excluant les ajustements favorables liés aux impôts de 30 cents par action, la perte de 22 cents par action découlant du rachat de titres de créance à long terme en décembre 2009, ainsi que l'incidence mineure de l'option de règlement en espèces net liée aux options. Fondé sur le bénéfice par action pour les quatre trimestres terminés le 30 juin 2009, excluant les ajustements favorables liés aux impôts de 33 cents par action et l'incidence mineure de l'option de règlement en espèces net liée aux options.						

Faits saillants de l'exploitation – résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de 2010, ou mesures au 30 juin 2010, par rapport aux résultats des périodes correspondantes de 2009 :

- Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 21 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La croissance continue des produits tirés des services mobiles et de ceux tirés des services filaires de transmission de données a excédé la réduction des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des autres produits.
- Le nombre de connexions a augmenté de 288 000 au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2010. Ce résultat tient compte d'une croissance de 6,5 % des abonnés aux services mobiles et d'une croissance de 98 % des abonnés au service TELUS TV, résultats neutralisés en partie par une diminution de 5,6 % du total des lignes d'accès au réseau et par une baisse de 0,5 % du total des abonnés à Internet.

Les abonnés des services mobiles qui utilisent des téléphones intelligents représentent 30 % des ajouts bruts d'abonnés aux services mobiles postpayés au deuxième trimestre de 2010, comparativement à 15 % au deuxième trimestre de 2009, résultat qui tient au fait que la société a continué d'enregistrer une forte croissance des ventes de téléphones intelligents, principalement les appareils iPhone et BlackBerry et, dans une moindre mesure, les appareils Android.

TELUS a lancé Optik^{MC}, une nouvelle suite de services de télévision et d'accès à Internet haute vitesse évolués. Optik regroupe les services résidentiels de TELUS les plus évolués, soit le service Optik TV reposant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft, et le service Optik High-Speed permettant un accès à Internet à des vitesses pouvant atteindre jusqu'à 15 mégabits par seconde. La société se concentre sur la mise à niveau des services aux abonnés existants au service amélioré et elle a continué d'enregistrer d'importants ajouts nets d'abonnés au cours du trimestre. Se reporter à la rubrique 2, « Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents ».

La diminution des lignes résidentielles et commerciales d'accès au réseau demeure élevée en 2010, en raison du remplacement de la technologie et d'une concurrence intense sur les marchés des services résidentiels et des services d'affaires.

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 63 millions de dollars et de 71 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la hausse tiennent principalement à l'augmentation de 46 millions de dollars et de 80 millions de dollars, respectivement, du BAIIA, qui est attribuable à la croissance des produits d'exploitation et aux retombées des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle. De plus, l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels a diminué de 17 millions de dollars au deuxième trimestre (se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés »).
- Le **bénéfice avant impôts** s'est accru de 60 millions de dollars et de 48 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La hausse du bénéfice d'exploitation a été neutralisée en partie par la baisse des intérêts créditeurs, qui s'est établie à 14 millions de dollars pour le trimestre et à 26 millions de dollars pour le semestre et qui tient aux intérêts comptabilisés en 2009 par suite du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- Le **bénéfice net** a augmenté de 52 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010 et il a diminué de 2 millions de dollars au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Le bénéfice net compte non tenu des ajustements favorables liés aux impôts sur les bénéfices (y compris les intérêts créditeurs connexes) a augmenté de 60 millions de dollars et de 67 millions de dollars, respectivement.

Analyse du bénéfice net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Bénéfice net	296	244	52 %	564	566	(2) %
Ajustements favorables nets liés aux impôts sur les bénéfices (se reporter à la rubrique 5.2)	(10)	(18)	8 %	(11)	(80)	69 %
Bénéfice net compte non tenu des ajustements favorables nets liés aux impôts sur les bénéfices	286	226	60 %	553	486	67 %

- Le **bénéfice par action de base** s'est établi à 0,92 \$ et à 1,76 \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, soit un résultat en hausse de 15 cents pour le trimestre et en baisse de deux cents pour le semestre, comparativement aux périodes correspondantes de 2009. Le bénéfice par action, compte non tenu des ajustements favorables liés aux impôts, s'est établi à 0,89 \$ et à 1,73 \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport à 0,71 \$ et à 1,53 \$, respectivement, aux périodes correspondantes de 2009 (se reporter à la rubrique 5.2).

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement – résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de 2010, ou mesures au 30 juin 2010, par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2009 :

- Au 30 juin 2010, TELUS disposait de facilités de crédit inutilisées dépassant 1,7 milliard de dollars, ainsi que d'un montant de 100 millions de dollars au titre du programme de titrisation de créances de la société, ce qui est conforme à l'objectif de la société, qui vise à maintenir un seuil de liquidités inutilisées de plus de 1 milliard de dollars.
- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration)** au 30 juin 2010 était de 1,9 fois, soit un résultat qui se situe dans la fourchette à long terme visée de 1,5 à 2,0 fois.

- Le ratio de distribution du bénéfice net ajusté, qui est établi en fonction du dividende annualisé déclaré pour le deuxième trimestre et de la somme du bénéfice des quatre trimestres les plus récents (excluant les ajustements favorables liés aux impôts sur les bénéfices, la perte liée au rachat de titres de créance à long terme comptabilisée en décembre 2009 et l'incidence mineure de l'option de règlement en espèces net liée aux options), s'est établi à 66 % au 30 juin 2010.

Le 4 août 2010, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 50 cents par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payable le 1^{er} octobre 2010 aux actionnaires inscrits à la clôture des registres le 10 septembre 2010.

- Les retrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 329 millions de dollars et de 529 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la baisse tiennent principalement à la variation du produit tiré de la titrisation de créances, à la hausse des paiements d'impôts, déduction faite des économies, à la baisse des intérêts reçus et à des variations du fonds de roulement.
- Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 163 millions de dollars et de 334 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats tiennent en grande partie à l'augmentation des dépenses en immobilisations engagées en 2009 aux fins de la mise en place du réseau sans fil HSPA (d'après l'anglais *High Speed Packet Access*) 3G+ de la société et de l'accroissement de la capacité en prévision du lancement effectué en novembre 2009. La société continue d'investir dans les infrastructures à large bande mobiles et filaires, et elle s'attend à ce que ses dépenses en immobilisations pour l'exercice complet s'élèvent à environ 1,7 milliard de dollars, en baisse de 19 % par rapport à 2009. Se reporter à la *rubrique 9*.
- Les sorties liées aux activités de financement ont reculé de 200 millions de dollars et de 173 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces baisses tiennent principalement à la réduction de l'encours du papier commercial et des montants prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 au cours du deuxième trimestre de 2009, par suite de l'émission en mai 2009 de billets dans le cadre d'un appel public à l'épargne. De plus, les paiements de dividendes effectués en 2010 tiennent compte des montants réinvestis dans les actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS émises en vertu du programme modifié de réinvestissement des dividendes de la société; au cours des périodes correspondantes de 2009, aucune action sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS n'a été émise en vertu du programme de réinvestissement des dividendes.

Le 23 juillet 2010, la société a émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, des billets à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans 10 ans. Le produit servira à financer le rachat anticipé d'une tranche des billets à 8 % libellés en dollars américains échéant en juin 2011, ainsi que les paiements aux fins de la résiliation des swaps de devises liés aux billets rachetés. Le 27 juillet 2010, TELUS a émis un avis de rachat au fiduciaire qui indiquait comme date de rachat le 2 septembre 2010. Le rachat anticipé devrait entraîner une charge avant impôts d'environ 58 millions de dollars, ou d'environ 13 cents par action après impôts, au troisième trimestre.

- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 97 millions de dollars et de 218 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La réduction des dépenses en immobilisations et l'amélioration du BAIIA ont largement neutralisé la hausse des paiements d'impôts déduction faite des économies, et la baisse des intérêts reçus découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les activités principales et la stratégie de TELUS sont décrites dans son rapport de gestion annuel 2009. Les activités mises en œuvre au premier semestre de 2010 à l'appui des six impératifs stratégiques de la société comprennent ce qui suit :

Se doter de moyens nationaux pour les services de transmission de données, IP, de transmission de la voix et mobiles

Le 3 août 2010, TELUS a annoncé que son réseau mobile allait accroître sa vitesse grâce au déploiement de la technologie HSPA+ double cellule. TELUS augmentera les vitesses maximales de téléchargement établies par le fabricant qui pourront atteindre jusqu'à 42 mégabits par seconde (« Mbps ») lorsque le déploiement du réseau sera terminé dans les villes canadiennes. Les appareils utilisant la technologie à double cellule devraient être offerts sur le marché à compter du premier trimestre de 2011. Les Canadiens sont parmi les utilisateurs les plus sophistiqués en matière de services mobiles de transmission de données au monde et TELUS est déterminée à répondre à leurs besoins grandissants en leur offrant la meilleure technologie possible. En tirant profit de l'investissement que TELUS a déjà effectué dans son réseau 3G+, la société est en mesure de soutenir le déploiement de la technologie à double cellule par un investissement minime qui n'excède pas les indications générales en matière de dépenses en immobilisations pour 2010. Le réseau HSPA+ existant et la mise en œuvre de la technologie à double cellule devraient permettre une transition future optimale à la technologie LTE (*long-term evolution*), la norme mondiale émergente pour les réseaux mobiles de quatrième génération.

La société prévoit mener à terme la quasi-totalité des initiatives liées au réseau filaire ADSL2+ en 2010 pour offrir des vitesses de téléchargement de 15 Mbps ou plus, réseau qui couvrira jusqu'à 90 % des 48 principales collectivités de l'Alberta et de la Colombie-Britannique d'ici la fin de l'exercice. Depuis 2009, la société procède au déploiement de la technologie VDSL2, de manière à accroître la vitesse de téléchargement des réseaux jusqu'à 30 Mbps dans les 48 principales collectivités, et elle prévoit que la mise à niveau sera en grande partie terminée d'ici la fin de 2011. La société poursuit également son déploiement de la fibre optique jusqu'au domicile dans les nouveaux secteurs résidentiels et son déploiement de la fibre optique jusqu'aux immeubles dans de nouveaux immeubles d'habitation. Ces investissements dans les infrastructures de base permettent à la société de renforcer sa position concurrentielle par rapport à d'autres concurrents fournisseurs de services filaires et câblodistributeurs. (Se reporter à la rubrique « *Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents* », ci-dessous.)

Cibler inlassablement les marchés en croissance pour les services de transmission de données, IP et mobiles

Les produits tirés des services mobiles et ceux tirés des services filaires de transmission de données ont totalisé 3 509 millions de dollars (74 % des produits consolidés) au premier semestre de 2010, soit un résultat en hausse de 165 millions de dollars, ou 4,9 %, par rapport au premier semestre de 2009, au cours duquel ces produits avaient totalisé 3 344 millions de dollars (70 % des produits consolidés). La croissance des produits tirés des services mobiles et de ceux tirés des services filaires de transmission de données a largement neutralisé la baisse de 144 millions de dollars des produits tirés des services filaires de transmission de la voix et des autres produits au cours du semestre.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et concentrer nos ressources sur nos activités de base

En mai 2010, TELUS a annoncé le lancement de TELUS espace santé^{MC}, un service reposant sur la plateforme HealthVault de Microsoft, pour lequel les organisations actives dans les domaines de la santé peuvent maintenant obtenir une licence d'utilisation. TELUS espace santé est un service de stockage et de partage de données à haute sécurité, grâce auquel les Canadiens pourront conserver tous les renseignements relatifs à leur état de santé dans une base de données en ligne accessible par Internet. TELUS espace santé est la première plateforme santé grand public au Canada à obtenir la certification de pré-mise en œuvre d'Inforoute Santé du Canada, ce qui démontre que la plateforme fonctionne de façon sécuritaire dans un environnement permettant l'interconnexion d'applications pour une meilleure gestion de la santé personnelle. La société a également annoncé que 12 importantes organisations nationales du domaine de la santé collaborent avec TELUS afin d'incorporer des applications révolutionnaires, des dispositifs médicaux et des documents éducatifs à TELUS espace santé.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

Les investissements continus de TELUS dans l'élargissement de son réseau à fibre optique ont fourni à la société la capacité voulue pour offrir de nouveaux services de divertissement résidentiels irrésistibles en Colombie-Britannique et en Alberta. En juin 2010, TELUS a lancé Optik, une nouvelle suite de services de télévision et d'accès à Internet haute vitesse évolués. Optik regroupe les services résidentiels de TELUS les plus évolués, soit le service Optik TV reposant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft, et le service Optik High-Speed permettant un accès à Internet à des vitesses pouvant atteindre jusqu'à 15 mégabits par seconde, qui peut être utilisé partout dans le domicile, au moyen de la technologie Wi-Fi. Grâce au service Optik TV reposant sur la plateforme Mediaroom de Microsoft, les abonnés des services TELUS TV peuvent enregistrer jusqu'à trois émissions

simultanément à l'aide d'un seul enregistreur numérique personnel (ENP), peu importe la pièce où se trouve la télévision, et ils peuvent regarder ces émissions sur un maximum de six télévisions dans leur domicile, à l'aide d'un décodeur, et peuvent même changer de télévision durant le visionnement de l'émission. Le service Optik TV comprend également le service vidéo sur demande avec contrôles de style DVD, un guide horaire à écran intuitif doté de l'incrustation d'images, une fonction permettant de changer de chaîne instantanément et une fonction d'afficheur d'appel entrant sur la télévision.

En juin, la société a aussi lancé le service d'avis d'utilisation de données TELUS, un système d'avis gratuits par message texte qui informe les clients des services mobiles lorsqu'ils atteignent certains seuils de consommation de données. Ces avis aux clients abonnés à un forfait de données et à ceux qui paient leurs données à l'usage fonctionnent au Canada et en itinérance aux États-Unis et à l'étranger.

Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant un rendement élevé et de garantir l'efficacité opérationnelle

TELUS a réalisé des économies de coûts cumulatives d'environ 37 millions de dollars au titre de son Programme d'efficacité opérationnelle au deuxième trimestre de 2010, et de 74 millions de dollars au premier semestre de 2010. La société prévoit réaliser des économies de coûts d'environ 135 millions de dollars au titre de ce programme pour l'exercice complet 2010. Elle s'attend à ce que ces économies soient neutralisées en partie par les initiatives mises en œuvre en 2010 et par des charges de restructuration connexes d'environ 75 millions de dollars, qui sont liées à la suppression d'environ 1 000 postes au pays (se reporter aux hypothèses principales présentées à la *rubrique 9*).

Le nombre d'employés (équivalents temps plein) a diminué d'environ 1 100 au premier semestre de 2010. Ce résultat tient compte de la suppression de 850 postes (équivalents temps plein) au pays découlant des initiatives s'inscrivant dans le cadre de la restructuration, de l'attrition et du gel de l'embauche. Il tient aussi compte des réductions saisonnières de l'effectif à temps partiel au pays et de l'effectif de TELUS International.

En mai 2010, la société a mené à terme les premières étapes du processus qui visait à créer l'unité d'affaires TELUS Solutions clients par le regroupement des unités d'affaires Solutions d'affaires et Solutions consommateurs, sous la direction de Joe Natale, qui a été nommé vice-président à la direction et chef des services commerciaux de TELUS Solutions clients. Les avantages liés à cette initiative comprennent i) une capacité accrue en matière de communications avec les abonnés, par l'intermédiaire d'une équipe appliquant une démarche coordonnée aux fins des activités de vente, de commercialisation et de service à la clientèle; ii) une plus grande capacité à partager les meilleures pratiques, le savoir, les programmes, les stratégies concurrentielles et les stratégies d'approche « marché », de manière à fournir aux abonnés l'expérience à laquelle ils s'attendent; iii) un apport aux économies de coûts au titre du Programme d'efficacité opérationnelle et aux synergies de coûts énoncées dans les objectifs de restructuration de la société pour 2010; iv) la rationalisation des interfaces entre TELUS Solutions clients et les unités d'affaires, ce qui aidera la société à établir avec une plus grande efficacité l'ordre de priorité des ressources financières et des ressources humaines.

Les initiatives en cours au titre du Programme d'efficacité opérationnelle sont les suivantes :

- simplification ou automatisation des processus;
- simplification des structures organisationnelles au moyen du regroupement des fonctions et de la réduction des paliers de l'organisation;
- regroupement des biens immobiliers abritant les services administratifs, afin de créer une plus petite empreinte environnementale en favorisant le travail mobile, en encourageant la diminution des déplacements intervilles, et en réduisant les déplacements quotidiens vers le lieu de travail et l'utilisation des biens immobiliers;
- mise hors service des produits et services non rentables;
- optimisation des activités d'impartition et de délocalisation des processus d'affaires vers les centres d'appels internationaux de TELUS.

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique

La création de l'unité d'affaires TELUS Solutions clients dont il est fait mention ci-dessus devrait contribuer à la réalisation de cet impératif.

3. Catalyseurs clés de rendement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction renouvelle ses priorités ou en établit de nouvelles à chaque exercice en vue de faire progresser les priorités stratégiques à long terme de TELUS, et de se pencher sur les occasions d'affaires et les défis à court terme.

Priorités de la société pour 2010

Tirer parti du plein potentiel des réseaux à large bande mobiles et filaires de pointe de TELUS

Améliorer la position de TELUS dans le marché des petites et moyennes entreprises

S'assurer que TELUS fournit aux clients des produits alignés sur sa promesse de marque « le futur est simple^{MD}»

Continuer d'améliorer l'efficacité opérationnelle de TELUS de manière à assurer une concurrence efficace dans ce marché et à financer la croissance future de la société

Accroître l'engagement de l'équipe de TELUS et le maintien d'une culture préconisant la responsabilité personnelle et le service à la clientèle

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Une analyse des principaux marchés et concurrents de la société est présentée à la *rubrique 4.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. Se reporter à la section *Principales hypothèses* de la *rubrique 9* de ce rapport de gestion pour une mise à jour concernant les nouveaux concurrents offrant des services mobiles.

Les restrictions à la propriété étrangère s'appliquent en règle générale à toutes les entreprises de télécommunications qui sont propriétaires des installations, y compris les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles, les entreprises de télécommunications offrant des services filaires et les entreprises de distribution et de radiodiffusion autorisées. Se reporter à la *rubrique 10.3*, « *Réglementation* », pour les faits nouveaux concernant les restrictions à la propriété étrangère et les autres questions liées à la réglementation.

4.2 Ressources opérationnelles

Les ressources opérationnelles sont décrites à la *rubrique 4.2* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

La société gère le capital dans le but i) de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût du capital en fonction d'un risque acceptable; ii) d'assurer un équilibre entre les intérêts des détenteurs de titres de participation et ceux des détenteurs de titres de créance.

Aux fins de la gestion du capital, la définition de capital inclut les actions ordinaires et les actions sans droit de vote (excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu), la dette à long terme (y compris tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu), l'encaisse et les placements temporaires, ainsi que les créances titrisées.

La société gère la structure du capital et ajuste celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, peut émettre de nouvelles actions sur le capital autorisé, peut racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre d'offres permises de rachat dans le cours normal des activités, peut émettre de nouveaux titres de créance, peut émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou peut accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

La société surveille le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration, ainsi que les ratios de distribution. Le 4 mai 2010, le conseil d'administration a approuvé la révision de l'indication relative au ratio de distribution, qui prévoit un ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles sur une base prospective. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la *rubrique 7.4*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* ».

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital de TELUS pour 2010

<p>Payer des dividendes aux détenteurs d’actions ordinaires et d’actions sans droit de vote de TELUS</p> <p>Le dividende trimestriel versé le 2 juillet 2010 se chiffre à 50 cents par action, soit une hausse de 5,3 % par rapport au dividende de 47,5 cents par action versé le 1^{er} avril 2010.</p>
<p>Utiliser le produit des créances titrisées, les facilités bancaires, le papier commercial et le réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie</p> <p>L’augmentation des flux de trésorerie disponibles de même que la diminution des sorties liées aux dividendes réinvestis dans les actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS ont donné lieu à une réduction de la dette nette de 91 millions de dollars au premier semestre de 2010.</p>
<p>Maintenir la conformité aux objectifs, aux politiques et aux lignes directrices sur le plan financier</p> <p><u>Maintenir des liquidités inutilisées d’au moins 1 milliard de dollars</u> – La société disposait de facilités de crédit inutilisées dépassant 1,7 milliard de dollars au 30 juin 2010, ainsi que des montants disponibles en vertu du programme de titrisation de créances.</p> <p><u>Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration de 1,5 à 2,0 fois</u> – Le ratio était de 1,9 fois au 30 juin 2010.</p> <p><u>Ratio de distribution se situant dans la fourchette de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles, sur une base prospective</u> – Le ratio se situe entre 61 % et 69 %, selon le dividende annualisé de 2,00 \$, l’objectif relatif au bénéfice par action de base se situant entre 2,90 \$ et 3,30 \$ (se reporter à la <i>rubrique 9</i>).</p>
<p>Maintenir sa position de pleine couverture du risque de change à l’égard de sa dette</p> <p>Maintenue en ce qui concerne les billets en dollars américains à 8,00 % échéant en 2011, soit la seule émission restante de titres de créance libellés en devises. Au cours du troisième trimestre de 2010, la société prévoit résilier certains swaps de devises en raison du rachat anticipé d’une tranche de ces billets. Le rachat sera financé à l’aide du produit tiré de l’émission de billets effectuée le 23 juillet 2010 (se reporter à la <i>rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement »</i>).</p>
<p>Préserver l’accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes, à l’avenir</p> <p>Au 4 août 2010, les cotes de crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée, et les perspectives ou tendances étaient stables.</p>

4.4 Changement au contrôle interne à l’égard de l’information financière

Il n’y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l’égard de l’information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu’il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l’égard de l’information financière de la société.

5. Analyse des résultats d’exploitation

L’analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services mobiles. La segmentation s’appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des caractéristiques des clients, des canaux de distribution utilisés et de l’application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d’échange. L’information sectorielle présentée à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée au chef de la direction de la société (le principal responsable de l’exploitation).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T2 2010	T1 2010	T4 2009	T3 2009	T2 2009	T1 2009	T4 2008	T3 2008
Produits d'exploitation	2 398	2 375	2 443	2 411	2 377	2 375	2 454	2 450
Charges d'exploitation	1 460	1 429	1 577	1 456	1 451	1 441	1 479	1 465
Coûts de restructuration	19	6	77	32	53	28	38	10
BAIIA ¹	919	940	789	923	873	906	937	975
Amortissement des immobilisations corporelles	316	345	347	330	330	334	351	344
Amortissement des actifs incorporels	91	108	94	100	94	93	84	92
Bénéfice d'exploitation	512	487	348	493	449	479	502	539
Autres charges	6	8	10	6	11	5	11	6
Coûts de financement	114	112	230	101	106	95	118	122
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	392	367	108	386	332	379	373	411
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	96	99	(48)	106	88	57	88	125
Bénéfice net	296	268	156	280	244	322	285	286
Bénéfice net afférent aux actions ordinaires et actions sans droit de vote	295	267	155	279	243	321	285	285
Bénéfice par action ordinaire et action sans droit de vote – De base	0,92	0,84	0,49	0,88	0,77	1,01	0,90	0,89
– Dilué	0,92	0,84	0,49	0,87	0,77	1,01	0,89	0,89
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote	0,50	0,475	0,475	0,475	0,475	0,475	0,475	0,45

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés reflète i) la croissance d'un exercice à l'autre des produits tirés des services mobiles, qui tient à l'accroissement du nombre d'abonnés et à l'augmentation des produits tirés de l'équipement et autres produits; ii) la croissance des produits tirés des services mobiles de transmission de données, largement neutralisée par la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants et des autres produits.

Les produits tirés du réseau mobile comptabilisés au deuxième trimestre de 2010 se sont accrus de 4,0 % d'un exercice à l'autre, résultat qui tient au fait que la croissance du nombre d'abonnés a largement neutralisé la diminution des PMAA combinés. Les PMAA combinés comptabilisés au deuxième trimestre de 2010 ont diminué de 1,9 % d'un exercice à l'autre, résultat qui reflète une amélioration continue par rapport à la baisse de 4,4 % comptabilisée au premier trimestre de 2010 et à la diminution de 7,7 % comptabilisée au quatrième trimestre de 2009. La tendance générale au chapitre de la croissance des PMAA tirés des services de transmission de données s'est poursuivie au deuxième trimestre de 2010, la croissance d'un exercice à l'autre étant de 19 %, résultat neutralisé par le recul de 7,2 % des PMAA tirés des services de transmission de la voix (pour lequel une analyse est présentée à la rubrique 5.5). La croissance des PMAA tirés des services de transmission de données découle de la plus grande utilisation de forfaits de services de transmission de données tenant à l'utilisation accrue de téléphones intelligents. L'accroissement de la demande visant les services mobiles de transmission de données pourrait poser des problèmes au chapitre de la capacité du réseau et de la capacité spectrale dans l'avenir (se reporter à la rubrique 10.2, « Technologie »). Les produits tirés de l'équipement mobile et autres produits comptabilisés au deuxième trimestre de 2010 se sont accrus de 49 % d'un exercice à l'autre, en raison principalement de l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009 et, dans une moindre mesure, des ventes à la hausse de téléphones intelligents.

L'arrivée prévue sur le marché de nouveaux concurrents offrant des services mobiles, conjuguée au lancement possible de nouvelles marques complémentaires par des fournisseurs de services mobiles titulaires, en 2010 et en 2011, pourrait perturber les résultats saisonniers habituels au chapitre des ajouts d'abonnés des services mobiles dans l'avenir. Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre, donnant lieu à un BAIIA du secteur des services mobiles moins élevé au quatrième trimestre. Le troisième trimestre a gagné en importance en ce qui a trait aux ajouts d'abonnés au cours des derniers exercices, en raison des promotions pour la rentrée scolaire, tandis

que les ajouts d'abonnés sont habituellement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Par ailleurs, les PMAA tirés des services mobiles subissent généralement des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, et des baisses séquentielles aux quatrième et premier trimestres.

Les produits tirés des services filaires reflètent la croissance moins prononcée des produits tirés des services filaires de transmission de données, laquelle a été largement neutralisée par la baisse des produits tirés des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix et des autres produits. La croissance des produits tirés des services de transmission de données reflète le nombre d'abonnés à TELUS TV, qui a presque doublé au cours des 12 derniers mois, ainsi que la croissance des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires, atténuée par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de données de base existants. La diminution des produits tirés des services filaires de transmission de la voix tient au passage aux services mobiles et au service Internet, ainsi qu'à la concurrence de la part des fournisseurs offrant des services VoIP (qui comprennent des câblodistributeurs concurrents), des revendeurs et des entreprises dotées d'installations, ainsi qu'à la diminution de la part du marché des nouveaux abonnés. Se reporter à l'analyse des risques présentée à la *rubrique 10.1, « Concurrence »*. Les pertes nettes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont augmenté en 2010, en raison des activités promotionnelles intenses visant les services de téléphonie locale et les services Internet mises en œuvre par le principal câblodistributeur concurrent de TELUS. La société a aussi noté un maintien du nombre de débranchements et une baisse du nombre d'installations au chapitre des lignes commerciales d'accès au réseau, qui tiennent à la concurrence, au remplacement de la technologie et aux dépenses prudentes des entreprises, ainsi qu'à la croissance plus faible enregistrée en Ontario et au Québec, qui tient à l'exécution de contrats d'entreprise d'envergure, dont certains concernent d'importants réseaux IP privés qui ne donnent pas lieu à une augmentation du nombre de lignes d'accès.

La tendance au chapitre des charges d'exploitation reflète la diminution du nombre d'employés (équivalents temps plein) au pays, facteur neutralisé en partie par la prise en compte des charges de Black's Photo, par la hausse des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles, et par l'augmentation des coûts liés à la programmation du service TELUS TV tenant au fait que le nombre d'abonnés a presque doublé. La hausse séquentielle et la hausse d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation consolidées comptabilisées au quatrième trimestre de 2009 reflètent principalement l'augmentation des frais de fidélisation des abonnés des services mobiles découlant du passage aux téléphones intelligents, ainsi que la prise en compte des charges de Black's Photo.

Les coûts de restructuration aux premier et deuxième trimestres de 2010 ont diminué par rapport à 2009, et la société s'attend à ce que ces coûts pour l'exercice complet se chiffrent à environ 75 millions de dollars, en raison de la mise en œuvre de nouvelles initiatives (se reporter aux principales hypothèses présentées à la *rubrique 9*). Les coûts de restructuration ont fortement augmenté entre le quatrième trimestre de 2008 et le quatrième trimestre de 2009, car la direction a accéléré la mise en œuvre d'initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle, principalement dans le secteur des services filaires.

La baisse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles au deuxième trimestre de 2010 tient principalement à la hausse de la durée de vie utile estimative des décodeurs pour la télévision et de certaines autres immobilisations encore utilisées qui ont été entièrement amorties à des fins comptables (se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles »*). La hausse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles depuis le quatrième trimestre de 2009 tient au nombre plus élevé d'immobilisations en service, y compris le réseau sans fil HSPA dont le lancement a eu lieu en novembre 2009. La baisse séquentielle de l'amortissement des immobilisations corporelles au premier trimestre de 2009 tient au fait que certaines immobilisations qui sont encore utilisées ont été entièrement amorties en 2008, à des fins comptables.

L'amortissement des actifs incorporels au deuxième trimestre de 2010 a diminué, des crédits d'impôt à l'investissement d'environ 5 millions de dollars ayant été portés en réduction de la charge d'amortissement touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties, suivant l'établissement de leur admissibilité par l'administration fiscale. Dans un même ordre d'idées, l'amortissement des actifs incorporels au quatrième trimestre de 2009 a été présenté déduction faite de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 10 millions de dollars, et il a été présenté déduction faite de crédits d'impôt à l'investissement d'environ 6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008. La hausse séquentielle, d'un exercice à l'autre, de l'amortissement des actifs incorporels au premier trimestre de 2010 est imputable à la mise place du réseau HSPA en novembre 2009.

Les coûts de financement pour chaque exercice sont présentés déduction faite des montants variables d'intérêts créditeurs, y compris les intérêts découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. Les coûts de financement comptabilisés au quatrième trimestre de 2009 incluent une perte de 99 millions de dollars liée au rachat de titres de créance à long terme, aux fins du rachat anticipé d'une tranche de 30 % du montant en capital des billets à 8 % libellés en dollars américains (échéant en juin 2011) et à la résiliation des swaps de devises connexes. Ce rachat a été financé par l'émission de billets à 5,05 % d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans 10 ans.

Les tendances observées au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflètent les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements liés aux variations des impôts sur les bénéfices, des règlements et des redressements visant des exercices antérieurs, y compris les intérêts connexes sur les redressements. Les renseignements présentés ci-dessous ont été révisés par rapport aux renseignements présentés précédemment, de manière à ne pas tenir compte des crédits d'impôt à l'investissement.

Ajustements liés aux impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf le bénéfice par action)	T2 2010	T1 2010	T4 2009	T3 2009	T2 2009	T1 2009	T4 2008	T3 2008
Incidence approximative sur le bénéfice net	10	1	71	14	18	62	26	—
Incidence approximative sur le bénéfice par action	0,03	—	0,23	0,04	0,06	0,19	0,08	—
Bénéfice par action de base approximatif excluant les incidences fiscales	0,89	0,84	0,26	0,84	0,71	0,82	0,82	0,89

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Produits d'exploitation	2 398	2 377	0,9 %	4 773	4 752	0,4 %
Charges d'exploitation	1 460	1 451	0,6 %	2 889	2 892	(0,1) %
Coûts de restructuration	19	53	(64,2) %	25	81	(69,1) %
BAIIA ¹	919	873	5,3 %	1 859	1 779	4,5 %
Amortissement des immobilisations corporelles	316	330	(4,2) %	661	664	(0,5) %
Amortissement des actifs incorporels	91	94	(3,2) %	199	187	6,4 %
Bénéfice d'exploitation	512	449	14,0 %	999	928	7,7 %
Marge du BAIIA ² (en %)	38,3	36,7	1,6 pt	38,9	37,4	1,5 pt

1. Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».
2. BAIIA divisé par les produits d'exploitation.

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services mobiles », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 21 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les produits tirés des services de réseau mobiles ont augmenté de 44 millions de dollars et de 61 millions de dollars, respectivement, en raison de la croissance des produits tirés des services de transmission de données découlant de l'utilisation accrue de téléphones intelligents, résultat neutralisé en partie par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés de l'équipement mobile et les autres produits ont augmenté de 27 millions de dollars et de 57 millions de dollars, respectivement, en raison de l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009 et des ventes à la hausse de téléphones intelligents. Dans le secteur des services filaires, les produits tirés des services de transmission de données se sont accrus de 27 millions de dollars et de 47 millions de dollars, respectivement, en raison de la croissance des produits tirés du service TELUS TV et de l'augmentation des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires, mais ils ont été largement neutralisés par la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix existants et des autres produits, qui s'est établie à 77 millions de dollars au deuxième trimestre et à 144 millions de dollars au premier semestre.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont demeurées relativement inchangées au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Salaires, charge au titre des avantages sociaux ¹ et autres charges liées à l'effectif	582	612	(4,9) %	1 152	1 203	(4,2) %
Autres charges d'exploitation	878	839	4,6 %	1 737	1 689	2,8 %
Total des charges d'exploitation	1 460	1 451	0,6 %	2 889	2 892	(0,1) %

1. Comprend des charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées (concernant principalement le secteur des services filaires) de 7 millions de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, aux deuxièmes trimestres de 2010 et de 2009, et de 14 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement, aux premiers semestres de 2010 et de 2009.

En ce qui a trait aux variations des charges d'exploitation :

- Les salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif ont diminué de 30 millions de dollars et de 51 millions de dollars, respectivement. Ces diminutions tiennent principalement à une réduction des salaires de base dans le secteur des services filaires, qui découle de la diminution du nombre d'employés (équivalents temps plein) au pays et de la baisse continue des coûts discrétionnaires liés à l'effectif (se reporter à la *rubrique 2*, « *Investir dans les ressources internes* »). Ce résultat a été neutralisé en partie par la hausse des charges du secteur des services mobiles découlant de la prise en compte des charges de Black's Photo, une société acquise en septembre 2009.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 39 millions de dollars et de 48 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la hausse des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles et de la prise en compte des charges de Black's Photo en 2010, ainsi que de l'accroissement des coûts liés à la programmation du service TELUS TV, qui tient à l'augmentation de 98 % d'un exercice à l'autre du nombre d'abonnés et à la hausse des frais de publicité et de promotion du secteur des services filaires, facteurs neutralisés en partie par la diminution des autres coûts liés aux services filaires.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration ont diminué de 34 millions de dollars et de 56 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultats qui reflètent l'accélération des activités de restructuration en 2009, principalement dans le secteur des services filaires. Une charge d'environ 75 millions de dollars pour l'exercice complet est prévue pour les initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle en 2010 (se reporter à la *rubrique 9*). Les coûts de restructuration se composent principalement d'indemnités de départ concernant les initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle décrites à la *rubrique 2*, « *Investir dans les ressources internes* ».

BAIIA

Le BAIIA a augmenté de 46 millions de dollars et de 80 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultat qui tient principalement à la hausse des produits tirés du réseau mobile et aux retombées continues des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle. De plus, les résultats pour le semestre tiennent compte de la vente non récurrente d'applications logicielles générant des marges élevées et des économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle comptabilisées au premier trimestre de 2010. Le BAIIA du secteur des services filaires s'est accru de 16 millions de dollars et de 41 millions de dollars, respectivement, et le BAIIA du secteur des services mobiles a progressé de 30 millions de dollars et de 39 millions de dollars, respectivement.

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

Le total de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels a diminué de 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010 et il a augmenté de 9 millions de dollars au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

- L'amortissement des immobilisations corporelles a diminué de 14 millions de dollars et de 3 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultats qui tiennent principalement aux changements apportés aux durées de vie des immobilisations dans le cadre d'un programme permanent d'évaluation des durées de vie des immobilisations (y compris une augmentation de la durée de vie utile estimative des décodeurs pour le service TELUS TV en 2010), au fait que du matériel et certaines stations cellulaires numériques ont été entièrement amortis (quoique la majorité demeure en service), et au nombre moins élevé de départs à la retraite en 2010.

Ces résultats à la baisse ont été neutralisés en partie par la croissance des immobilisations liées à TELUS TV et au réseau à large bande, y compris les technologies ADSL2+ et VDSL2, la technologie de réseau optique passif gigabit (GPON) et le réseau sans fil HSPA.

- L'amortissement des actifs incorporels a diminué de 3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010 et a augmenté de 12 millions de dollars au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La hausse de l'amortissement des actifs incorporels découlant de l'augmentation des actifs logiciels, y compris les logiciels d'application prenant en charge les services sans fil HSPA, a été neutralisée en partie par la comptabilisation d'un crédit d'impôt à l'investissement d'environ 5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2010, touchant des immobilisations capitalisées lors d'exercices antérieurs qui sont maintenant entièrement amorties.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 63 millions de dollars et de 71 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultats qui tiennent principalement à la hausse de 5 % du BAIIA et à la diminution au deuxième trimestre de l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

Autres éléments de l'état des résultats

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
	6	11	(45,5) %	14	16	(12,5) %

Les autres charges, montant net, comprennent la charge liée à la titrisation de créances, (la perte) le bénéfice sur les placements, les gains ou les pertes à la cession de biens immobiliers et les dons de bienfaisance.

Les autres charges ont diminué de 5 millions de dollars et de 2 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les dons de bienfaisance ont diminué au deuxième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison de la hausse des remises au premier trimestre de 2010. La charge liée à la titrisation de créances s'est établie à 2 millions de dollars et à 4 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, soit des résultats inchangés par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances ».

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Intérêts débiteurs (intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres)	113	116	(2,6) %	226	231	(2,2) %
Pertes (gains) de change	1	4	n.s.	1	(3)	n.s.
Intérêts créditeurs (remboursements d'impôts)	—	(14)	n.s.	—	(26)	n.s.
Intérêts créditeurs (autres)	—	—	—	(1)	(1)	—
	114	106	7,5 %	226	201	12,4 %

n.s. – non significatif

Les intérêts débiteurs ont diminué de 3 millions de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison de la réduction du solde moyen de la dette et de la baisse du taux d'intérêt effectif. Les intérêts créditeurs liés aux remboursements d'impôts comptabilisés en 2009 découlent du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés de base aux taux d'imposition prévus par la loi	113	100	13,0 %	219	215	1,9 %
Réévaluation du passif d'impôts futurs pour refléter les taux d'imposition prévus par la loi futurs	(9)	(7)	—	(16)	(26)	—
Écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs, et ajustements corrélatifs à ce redressement	(10)	(8)	—	(11)	(48)	—
Rémunération sous forme d'attributions d'options sur actions	1	2	—	2	3	—
Autres	1	1	—	1	1	—
	96	88	9,1 %	195	145	34,5 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	28,8	30,1	(1,3) pt	28,9	30,2	(1,3) pt
Taux d'imposition effectifs (en %)	24,5	26,5	(2,0) pts	25,7	20,4	5,3 pts

La hausse de 13 millions de dollars et de 4 millions de dollars, respectivement, de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, découle de la hausse de 18 % et de 7 %, respectivement, du bénéfice avant impôts, neutralisée en partie par la réduction des taux d'imposition combinés prévus par la loi. Les taux d'imposition effectifs étaient moins élevés que les taux prévus par la loi, en raison de la réévaluation du passif d'impôts futurs et de l'écart de taux d'imposition appliqué au redressement lié à des exercices antérieurs et des ajustements corrélatifs à ce redressement. Les modifications des taux d'imposition futurs en Colombie-Britannique sont entrées en vigueur au premier trimestre de 2009, ce qui a pour effet de réduire les taux avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2010. Les modifications des taux d'imposition en Ontario pour 2010 à 2013 sont entrées en vigueur au quatrième trimestre de 2009 et s'appliquent aux impôts sur les bénéfices provinciaux à compter du 1^{er} juillet 2010. Par ailleurs, les taux d'imposition fédéraux en vigueur ont diminué en 2010.

Autres éléments du résultat étendu (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
	2	(10)	n.s.	18	20	(10,0) %

Les autres éléments du résultat étendu comprennent les variations de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés comme des couvertures des flux de trésorerie et liés principalement aux titres de créance libellés en dollars américains, ainsi que les écarts de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes.

5.4 Secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Services locaux de transmission de la voix	426	470	(9,4) %	865	940	(8,0) %
Services interurbains de transmission de la voix	136	163	(16,6) %	269	329	(18,2) %
Services de transmission de données	557	530	5,1 %	1 115	1 068	4,4 %
Autres	62	68	(8,8) %	130	139	(6,5) %
Produits d'exploitation externes	1 181	1 231	(4,1) %	2 379	2 476	(3,9) %
Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles	40	31	29,0 %	76	64	18,8 %
Total des produits d'exploitation	1 221	1 262	(3,2) %	2 455	2 540	(3,3) %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services filaires a diminué de 41 millions de dollars et de 85 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 44 millions de dollars et de 75 millions de dollars, respectivement. Ces reculs continuent de refléter la diminution des produits tirés des services d'accès de base et des services améliorés de transmission de la voix découlant de la concurrence à l'égard de l'obtention d'abonnés des services résidentiels, de la diminution consécutive des lignes résidentielles locales d'accès au réseau ainsi que d'offres concurrentielles similaires, de même que le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. Le recul reflète également la réduction des lignes commerciales d'accès aux services de transmission de la voix découlant du remplacement de la technologie en faveur des services de transmission de données, des activités des concurrents, y compris la concurrence au chapitre des tarifs, et des dépenses prudentes engagées par les entreprises.

Indicateurs de l'exploitation – secteur des services filaires

(en milliers)	Aux 30 juin		
	2010	2009	Variation
Lignes d'accès au réseau¹			
Lignes résidentielles	2 122	2 311	(8,2) %
Lignes commerciales	1 723	1 764	(2,3) %
Total	3 845	4 075	(5,6) %

(en milliers)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
(Pertes nettes) ajouts nets de lignes d'accès au réseau						
Lignes résidentielles	(51)	(43)	(18,6) %	(101)	(87)	(16,1) %
Lignes commerciales	(12)	(5)	(140,0) %	(20)	(14)	(42,9) %
Total	(63)	(48)	(31,3) %	(121)	(101)	(19,8) %

1. En raison de l'examen périodique portant sur l'évaluation du nombre d'abonnés et des corrections apportées au premier trimestre de 2010, les données historiques liées aux lignes d'accès au réseau ont été retraitées pour les périodes antérieures, avec prise d'effet en 2007. Le total des lignes d'accès au réseau au 30 juin 2009 reflète une réduction du nombre de lignes résidentielles d'accès au réseau de 9 000 par rapport au nombre de lignes présenté à l'exercice précédent en ce qui concerne les abonnés à TELUS TV qui ne sont pas abonnés aux services de transmission de la voix, mais qui ont été pris en compte par inadvertance dans le calcul du nombre de lignes d'accès au réseau. Le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau a été réduit de 60 000 par rapport au nombre présenté à l'exercice précédent, en raison de la révision et de la suppression de dossiers d'abonnés inexacts effectuées dans le cadre de l'intégration des processus de facturation et de production de rapports concernant les abonnés, ainsi que de la mise en application, à tous les échelons de la société, des pratiques en matière d'évaluation utilisées au sein de l'industrie.

Les pertes nettes de lignes résidentielles d'accès au réseau ont augmenté au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport à celles enregistrées aux périodes correspondantes de 2009, en raison des activités promotionnelles soutenues visant les services locaux et les services Internet mises en œuvre par le principal câblodistributeur concurrent de la société. Les pertes nettes de lignes commerciales d'accès au réseau reflètent le maintien des taux de désabonnement, le nombre réduit d'ajouts et la plus faible croissance du nombre de lignes d'accès aux services de transmission de données découlant de l'exécution de contrats d'entreprise d'envergure, dont certains concernent d'importants réseaux IP privés. La croissance de certains services de transmission de données, tels que les réseaux IP privés, n'est pas prise en compte dans le nombre de lignes commerciales d'accès au réseau, et le passage des services de transmission de la voix existants aux services IP a donné lieu à une baisse générale des lignes commerciales d'accès au réseau.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 27 millions de dollars et de 60 millions de dollars, respectivement, résultats qui reflètent le maintien de la concurrence au chapitre des tarifs dans l'ensemble de l'industrie, la diminution du nombre d'abonnés aux services locaux et le remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et Internet. Les volumes à la minute facturés pour les services résidentiels et de gros ont diminué.
- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 27 millions de dollars et de 47 millions de dollars, respectivement. Ces augmentations tiennent i) à la croissance du nombre d'abonnés aux services TELUS TV; ii) à la hausse des produits tirés des services gérés à l'intention du marché d'affaires découlant de la vente d'applications logicielles générant des marges élevées au premier trimestre de 2010; iii) à l'accroissement des services Internet et des services de transmission et d'hébergement de données améliorés, neutralisé en partie par la diminution des tarifs moyens découlant des pressions concurrentielles. Ces résultats à la hausse ont été neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de données de base existants.

Indicateurs de l'exploitation – secteur des services filaires

(en milliers)	Aux 30 juin		
	2010	2009	Variation
Abonnés à Internet			
Haute vitesse ¹	1 134	1 108	2,3 %
Commuté	73	105	(30,5) %
Total ¹	1 207	1 213	(0,5) %
Abonnés à TELUS TV¹	228	115	98,3 %

(en milliers)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés à Internet						
Haute vitesse	3	3	—	6	17	(64,7) %
Commuté	(7)	(9)	22,2 %	(14)	(19)	26,3 %
Total	(4)	(6)	33,3 %	(8)	(2)	n.s.
Ajouts nets d'abonnés à TELUS TV¹	29	17	70,6 %	58	37	56,8 %

1. Comprend les abonnés à TELUS TV Satellite^{MC} avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2009.

Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse sont demeurés inchangés au deuxième trimestre de 2010 et ils ont diminué au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Le faible nombre d'ajouts nets pour 2010 reflète le maintien de la forte concurrence et le fait que le marché arrive à maturité. Le nombre d'abonnés au service TELUS TV a presque doublé au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2010, la société ayant amélioré ses capacités en matière d'installation, procédé au lancement de la programmation haute définition et des enregistreurs numériques personnels (ENP), accru sa couverture géographique en ce qui concerne le service TV sur IP, lancé le service TELUS TV Satellite au milieu de 2009, et commercialisé des produits groupés. Comme il est décrit à la *rubrique 2*, la société a lancé le service Optik TV avec accès à Internet haute vitesse en juin 2010. La société se concentre sur la mise à niveau des services aux abonnés existants au service amélioré et sur l'offre de ce service aux nouveaux abonnés.

- Les autres produits ont diminué de 6 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la baisse des ventes d'équipement de transmission de la voix.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
(en millions de dollars)	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif	436	466	(6,4) %	861	918	(6,2) %
Autres charges d'exploitation	370	367	0,8 %	732	749	(2,3) %
Charges d'exploitation	806	833	(3,2) %	1 593	1 667	(4,4) %
Coûts de restructuration	19	49	(61,2) %	23	75	(69,3) %
Total des charges d'exploitation	825	882	(6,5) %	1 616	1 742	(7,2) %

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires a diminué de 57 millions de dollars et de 126 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

- Les salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif ont diminué de 30 millions de dollars et de 57 millions de dollars, respectivement, résultats qui tiennent principalement à la diminution des salaires de base découlant du nombre réduit d'employés (équivalents temps plein) au pays et à la baisse continue des coûts discrétionnaires liés à l'effectif tels que les frais de déplacement et les heures supplémentaires.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 3 millions de dollars au deuxième trimestre et ont diminué de 17 millions de dollars au premier semestre. La hausse des charges tient à l'augmentation des coûts liés à la programmation du service TELUS TV et des coûts des installations tenant à l'augmentation de 98 % du nombre d'abonnés d'un exercice à l'autre, à l'accroissement des frais de publicité et de promotion, et à la baisse des taux de capitalisation de la main-d'œuvre découlant de la réduction du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations en 2010. Ces augmentations ont été neutralisées par la réduction des frais de transit et de résiliation découlant de la baisse des volumes à la minute d'appels interurbains sortants et de la diminution du coût des ventes découlant des volumes réduits de ventes d'équipement. Les résultats pour le semestre tiennent compte de la comptabilisation, au premier trimestre de 2010, d'économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.

- Les coûts de restructuration ont reculé de 30 millions de dollars et de 52 millions de dollars, respectivement. Se reporter à l'analyse présentée à la rubrique 5.3.

BAIIA – secteur des services filaires	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	396	380	4,2 %	839	798	5,1 %
Marge du BAIIA (en %)	32,4	30,1	2,3 pts	34,2	31,4	2,8 pts

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté de 16 millions de dollars et de 41 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. L'amélioration des marges du BAIIA découle de la baisse des coûts de restructuration et des économies résultant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle mises en œuvre pour atténuer la baisse des produits tirés des services de transmission de la voix, ainsi que des ventes d'applications logicielles générant des marges élevées comptabilisées au premier trimestre de 2010.

5.5 Secteur des services mobiles

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Services de réseau	1 135	1 091	4,0 %	2 224	2 163	2,8 %
Équipement et autres produits	82	55	49,1 %	170	113	50,4 %
Produits d'exploitation externes	1 217	1 146	6,2 %	2 394	2 276	5,2 %
Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles	9	7	28,6 %	16	14	14,3 %
Total des produits d'exploitation	1 226	1 153	6,3 %	2 410	2 290	5,2 %

Les produits tirés du secteur des services mobiles ont augmenté de 73 millions de dollars et de 120 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison de ce qui suit :

- Les produits tirés des services de réseau se sont accrus de 44 millions de dollars et de 61 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la hausse tiennent à la croissance continue des produits tirés des services mobiles de transmission de données et à la croissance de 6,5 % du nombre d'abonnés d'un exercice à l'autre, facteurs neutralisés en partie par la diminution des produits tirés des services de transmission de la voix. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté de 57 millions de dollars, ou 26 %, au deuxième trimestre, et de 107 millions de dollars, ou 25 %, au premier semestre, résultats qui reflètent les produits élevés tirés des services liés aux téléphones intelligents et à la messagerie textuelle, qui découlent de la pénétration accrue du marché des téléphones intelligents, de l'utilisation accrue de forfaits de services de transmission de données, des appareils compatibles avec les technologies HSPA et EVDO haute vitesse et des clés Internet mobile, ainsi que de la hausse des volumes liés aux services de transmission de données en itinérance depuis l'étranger, facteurs neutralisés en partie par la baisse des tarifs liés aux services d'itinérance. Les produits tirés des services de transmission de données ont représenté 24 % des produits tirés des services de réseau au premier semestre de 2010, par rapport à 20 % à la période correspondante de 2009. Les produits tirés des services de transmission de la voix ont reculé de 13 millions de dollars, ou 1,5 %, au deuxième trimestre, et de 46 millions de dollars, ou 2,6 %, au premier semestre, en raison essentiellement de la diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix, comme il est décrit plus en détail ci-dessous.

Les téléphones intelligents ont représenté 30 % des ajouts bruts d'abonnés aux services postpayés au deuxième trimestre de 2010, par rapport à 15 % à la période correspondante de 2009. Au 30 juin 2010, les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents représentent 25 % du nombre d'abonnés aux services postpayés, comparativement à 16 % à l'exercice précédent. Les abonnés qui utilisent des téléphones intelligents génèrent des PMAA considérablement plus élevés que ceux tirés des appareils qui donnent uniquement accès aux services de messagerie textuelle et de transmission de la voix. L'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts devrait avoir une incidence favorable sur la croissance future des produits tirés des services de transmission de données et des PMAA, et se traduire par une utilisation accrue du réseau et par une hausse des frais de fidélisation des abonnés dans l'avenir, par rapport aux niveaux historiques.

Les PMAA combinés se sont chiffrés à 57,47 \$ au deuxième trimestre de 2010, en baisse de 1,14 \$, ou 1,9 %, par rapport à la période correspondante de 2009. Ce résultat reflète une baisse séquentielle saisonnière par rapport aux PMAA de 55,80 \$ comptabilisés au premier trimestre de 2010. La baisse de 1,9 % d'un exercice à l'autre comptabilisée au deuxième trimestre constitue une amélioration continue par rapport à la baisse de 4,4 % comptabilisée au premier trimestre de 2010 et à la diminution de 7,7 % comptabilisée au quatrième trimestre de 2009. Les PMAA combinés se sont établis à 56,64 \$ au premier semestre de 2010, en baisse de 1,86 \$, ou 3,2 %, par rapport à la période correspondante de 2009. Les PMAA tirés des services de transmission de données se sont établis à 13,80 \$ et à 13,47 \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, en hausse de 2,24 \$, ou 19 %, pour le trimestre, et de 2,06 \$, ou 18 %, pour le semestre, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les PMAA tirés des services de transmission de la voix se sont établis à 43,67 \$ et à 43,17 \$, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, en baisse de 3,38 \$, ou 7,2 %, pour le trimestre, et de 3,92 \$, ou 8,3 %, pour le semestre, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Bien que la diminution des PMAA tirés des services de transmission de la voix d'un exercice à l'autre ait ralenti par rapport à la diminution de 9,5 % comptabilisée au premier trimestre de 2010 et à la diminution de 12 % comptabilisée au quatrième trimestre de 2009, la tendance à la baisse s'est maintenue et tient à divers facteurs, notamment la baisse des minutes par abonné des services résidentiels et d'affaires, l'utilisation accrue des forfaits minutes incluses découlant des changements dans les habitudes des abonnés et de l'adoption de forfaits visant à optimiser les tarifs, la pénétration accrue de la marque Koodo et la réduction des produits tirés de ce service, un volume accru du nombre d'abonnés aux clés Internet mobile pour lesquelles aucun produit des services de transmission de la voix ne peut être tiré, le remplacement croissant de la messagerie textuelle par le rappel vocal, la suppression des frais d'accès au système et des frais pour le service 911, la diminution des PMAA tirés du service Mike, et la baisse des tarifs liés aux services d'itinérance depuis l'étranger, facteurs neutralisés en partie par la hausse des produits découlant des meilleures caractéristiques des services offerts et par l'accroissement des volumes liés aux services d'itinérance depuis l'étranger.

Les ajouts bruts et les ajouts nets d'abonnés reflètent l'amélioration de la conjoncture économique, la capacité de distribution accrue de l'appareil iPhone avec prise d'effet en mars 2010 et les efforts concertés déployés afin d'attirer des abonnés des services postpayés présentant une valeur élevée et de les fidéliser. Dans l'ensemble, les ajouts bruts d'abonnés se sont accrus d'un peu moins de 3 % au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, et les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont augmenté d'environ 12 % au cours des deux périodes. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont représenté environ 67 % du total des ajouts bruts au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport à 61 % aux périodes correspondantes de 2009.

Les ajouts nets au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010 ont augmenté, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, résultat qui reflète l'amélioration continue de la composition des ajouts bruts et des ajouts nets d'abonnés des services postpayés et prépayés. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont représenté 88 % du total des ajouts nets (86 % en 2009) au deuxième trimestre de 2010, et 99 % (87 % en 2009) au premier semestre. Les ajouts nets d'abonnés des services prépayés sont demeurés essentiellement inchangés au deuxième trimestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009, en raison de la diminution du taux de désabonnement; pour le premier semestre de 2010, les ajouts nets d'abonnés des services prépayés ont diminué considérablement par rapport à la période correspondante de 2009, la société ayant choisi de ne pas réagir par suite de l'offre de tarifs réduits visant les appareils faite par la concurrence dans le segment des services prépayés et d'accorder une plus grande importance à la croissance du nombre d'abonnés des services postpayés, segment qui présente une valeur plus élevée.

Le taux de désabonnement combiné s'est établi à 1,45 % et à 1,50 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, comparativement à 1,55 % et à 1,59 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2009. La diminution du taux de désabonnement reflète la baisse du taux de désabonnement non volontaire, la mise en service du nouveau réseau HSPA/HSPA+, le plus grand choix d'appareils offerts, y compris le iPhone d'Apple, et les résultats fructueux des efforts visant à fidéliser les abonnés, facteurs neutralisés en partie par l'intensification des pressions concurrentielles sur le plan du marketing, tant en ce qui concerne le segment des services postpayés que celui des services prépayés.

- Les produits tirés de l'équipement et autres produits ont augmenté de 27 millions de dollars et de 57 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats à la hausse tiennent principalement à l'acquisition de Black's Photo conclue en septembre 2009 et, dans une moindre mesure, à l'augmentation des produits par appareil d'abonné découlant de l'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts et de la hausse des volumes d'acquisition d'abonnés et de fidélisation, ainsi que des ventes d'accessoires à la hausse, facteurs neutralisés en partie par la baisse des produits tirés des mises en service découlant d'offres concurrentielles similaires.

- Les produits tirés des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services mobiles au secteur des services filaires, et ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Indicateurs de l'exploitation – secteur des services mobiles

	Aux 30 juin			Aux 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Abonnés (en milliers)						
Postpayés	5 464	5 061	8,0 %			
Prépayés	1 235	1 227	0,7 %			
Total	6 699	6 288	6,5 %			
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	81,6	80,5	1,1 pt			
Population ¹ couverte par les services numériques (en millions) ²	33,7	32,7	3,1 %			
Population couverte par le réseau HSPA (en millions) ²	31,7	—	n.s.			
	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Ajouts bruts d'abonnés (en milliers)						
Postpayés	277	247	12,1 %	515	462	11,5 %
Prépayés	136	155	(12,3) %	254	286	(11,2) %
Total	413	402	2,7 %	769	748	2,8 %
Ajouts nets d'abonnés (en milliers)						
Postpayés	109	95	14,7 %	174	139	25,2 %
Prépayés	15	16	(6,3) %	1	20	(95,0) %
Total	124	111	11,7 %	175	159	10,1 %
PMAA (en dollars) ³	57,47	58,61	(1,9) %	56,64	58,50	(3,2) %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ³	1,45	1,55	(0,10) pt	1,50	1,59	(0,09) pt
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	373	402	(7,2) %	366	392	(6,6) %
Frais d'acquisition ⁴ par ajout brut d'abonné (en dollars) ³	342	311	10,0 %	333	322	3,4 %
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ³	9,9	10,6	(0,7) pt	10,6	10,5	0,1 pt
BAlIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars)	665	618	7,6 %	1 276	1 222	4,4 %
BAlIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	46,1	45,2	0,9 pt	45,9	45,4	0,5 pt

pt(s) – point(s) de pourcentage

- Par « population », on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture.
- Y compris les ententes de services d'itinérance et de revente, conclues principalement avec Bell Canada.
- Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services mobiles.
- Frais d'acquisition.

Charges d'exploitation – secteur des services mobiles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	217	190	14,2 %	435	373	16,6 %
Charges d'exploitation des services de réseau	160	150	6,7 %	317	304	4,3 %
Frais de marketing	101	93	8,6 %	187	186	0,5 %
Frais généraux et d'administration						
Salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif	146	146	—	291	285	2,1 %
Autres frais généraux et d'administration	79	77	2,6 %	158	155	1,9 %
Charges d'exploitation	703	656	7,2 %	1 388	1 303	6,5 %
Coûts de restructuration	—	4	(100,0) %	2	6	(66,7) %
Total des charges d'exploitation	703	660	6,5 %	1 390	1 309	6,2 %

Le total des charges d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 43 millions de dollars et de 81 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison de ce qui suit :

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 27 millions de dollars et de 62 millions de dollars, respectivement. Ces hausses tiennent en partie à l'augmentation des volumes au chapitre de l'acquisition d'abonnés et de la fidélisation et à l'accroissement des coûts par appareil afin de soutenir la migration des abonnés vers des téléphones intelligents, y compris l'appareil iPhone d'Apple. Les charges liées aux ventes d'équipement tiennent compte des résultats de Black's Photo depuis septembre 2009.

- Les charges d'exploitation des services de réseau ont augmenté de 10 millions de dollars et de 13 millions de dollars, respectivement. Ces augmentations reflètent la croissance des volumes d'itinérance, l'introduction de frais pour le service 911 s'appliquant aux abonnés des services mobiles au Québec et la légère hausse des coûts liés à la croissance à deux chiffres des produits tirés des services de transmission de données, facteurs neutralisés en partie par la diminution des coûts liés aux services d'itinérance découlant de la réduction des tarifs. La pénétration continue du marché des téléphones intelligents a entraîné une hausse des volumes liés à des revenus partagés avec des tiers et des volumes liés aux licences d'utilisation des fournisseurs de services, mais elle a été neutralisée en grande partie par la baisse des revenus partagés avec des tiers négociés et par la réduction des tarifs liés aux licences d'utilisation.
- Les frais de marketing se sont accrus de 8 millions de dollars et de 1 million de dollars, respectivement. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont augmenté de 31 \$, ou 10 %, au deuxième trimestre de 2010, et de 11 \$, ou 3,4 %, au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné au deuxième trimestre ont augmenté, en raison de la hausse des coûts de financement par appareil et des commissions reflétant l'accroissement de la gamme de téléphones intelligents offerts, et de l'augmentation des frais de publicité et de promotion liés au lancement de nouveaux appareils, facteurs neutralisés en partie par un taux de change favorable du dollar américain (comparativement à 2009). Pour le premier semestre, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont accrus, en raison de la hausse des coûts de financement par appareil et de l'augmentation des frais de publicité et de promotion, facteurs neutralisés en partie par un taux de change favorable du dollar américain. La hausse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné au deuxième trimestre de 2010 tient également au règlement non récurrent lié au financement de canaux touchant des exercices antérieurs.

Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau se sont établis à 9,9 % et à 10,6 %, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, soit des résultats en baisse et en hausse, respectivement, comparativement à 10,6 % et à 10,5 % aux périodes correspondantes de 2009. Les frais de fidélisation au deuxième trimestre de 2010 sont légèrement à la baisse par rapport à la période correspondante de 2009, en raison en partie de la croissance accrue des produits tirés des services de réseau et du taux de change favorable du dollar américain (comparativement à 2009). Les frais de fidélisation pour le trimestre et le semestre ont par ailleurs été touchés de façon favorable par la diminution des commissions par abonné fidélisé, facteur neutralisé par la hausse des volumes de fidélisation tenant à l'augmentation du nombre d'abonnés et par l'accroissement du volume de clients passant aux téléphones intelligents, notamment la mise à niveau des appareils fondés sur la technologie HSPA.

- Le total des frais généraux et d'administration a augmenté de 2 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement, en raison principalement de la hausse des salaires, charge au titre des avantages sociaux et autres charges liées à l'effectif découlant de la prise en compte, en 2010, des charges de Black's Photo, facteur en grande partie neutralisé par la réduction du nombre d'employés (équivalents temps plein) au pays. Les autres frais généraux et d'administration ont progressé légèrement, tandis que la prise en compte des charges de Black's Photo et la hausse des coûts relatifs à la main-d'œuvre externe visant à soutenir l'accroissement du nombre d'abonnés ont été neutralisées en grande partie par la diminution des créances douteuses et, pour le premier semestre de 2010, par la comptabilisation au premier trimestre de 2010 d'économies non récurrentes au titre du Programme d'efficacité opérationnelle. Les créances douteuses ont diminué de 7 millions de dollars au deuxième trimestre et de 16 millions de dollars au premier semestre, résultats qui reflètent la baisse du taux de désabonnement non volontaire découlant de la reprise de l'économie.
- Les coûts de restructuration ont diminué de 4 millions de dollars pour le trimestre et le semestre. Se reporter à l'analyse qui est présentée à la *rubrique 5.3*.

BAIIA – secteur des services mobiles	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	523	493	6,1 %	1 020	981	4,0 %
Marge du BAIIA (en %)	42,7	42,8	(0,1) pt	42,3	42,8	(0,5) pt

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 30 millions de dollars et de 39 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ces résultats reflètent la croissance accrue du BAIIA tiré des services de transmission de données, la diminution moins prononcée des PMAA et la réduction des créances douteuses. Les marges du secteur des services mobiles ont subi des pressions, en raison principalement de la hausse des frais d'acquisition et de fidélisation liés à l'adoption des téléphones intelligents, par suite du lancement du nouveau réseau HSPA et des appareils connexes à la fin de 2009.

6. Évolution de la situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations entre les bilans consolidés survenues au cours du semestre terminé le 30 juin 2010.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2009	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Actif à court terme					
Encaisse et placements temporaires, montant net	41	41	—	—	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	780	694	86	12 %	Augmentation découlant de la réduction de 100 millions de dollars du produit tiré des créances titrisées (se reporter à la rubrique 7.6), neutralisée en partie par la baisse saisonnière des créances des détaillants de services mobiles. Le délai moyen de règlement des débiteurs était de 45 jours au 30 juin 2010, comparativement à 46 jours au 31 décembre 2009 et à 43 jours au 30 juin 2009.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	152	16	136	n.s.	Reflète une augmentation des impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir, ainsi que les acomptes provisionnels pour l'exercice considéré, déduction faite de la charge d'impôts exigibles.
Stocks	173	270	(97)	(36) %	Principalement une diminution des volumes d'appareils mobiles ainsi que des pièces et accessoires, et une baisse du coût moyen des nouveaux appareils.
Frais payés d'avance	217	105	112	107 %	Principalement le paiement annuel des taxes foncières, le paiement d'avantages sociaux en début de période, le paiement des droits de licence annuels pour les services mobiles et les contrats d'entretien, déduction faite de l'amortissement.
Actifs dérivés	6	1	5	n.s.	Ajustements à la juste valeur des couvertures de change pour les appareils et des couvertures relatives aux opérations.
Passif à court terme					
Créditeurs et charges à payer	1 274	1 385	(111)	(8) %	Principalement une diminution des charges à payer et des comptes fournisseurs découlant de la diminution des charges d'exploitation et des dépenses en immobilisations.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	6	182	(176)	(97) %	Reflète principalement les impôts finaux exigibles au premier trimestre de 2010 pour l'année d'imposition 2009.
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	83	135	(52)	(39) %	Les paiements ont excédé les nouvelles obligations en vertu des programmes de restructuration.
Dividendes à payer	161	150	11	7 %	Reflète essentiellement la hausse de 5,3 % du taux de dividende applicable au dividende versé le 2 juillet 2010.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	560	674	(114)	(17) %	Tient compte du reclassement au poste Autres passifs à long terme d'un montant de 128 millions de dollars au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix.
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 463	82	1 381	n.s.	Le solde au 30 juin tient compte de billets à 8 % libellés en dollars américains d'un montant de 1 432 millions de dollars échéant en juin 2011. Les soldes au 30 juin et au 31 décembre tiennent compte d'obligations hypothécaires de premier rang de série U à 11,5 % d'un montant de 30 millions de dollars échéant en juillet 2010 de TCI. Les débetures de série 1 à 12 % d'un montant de 50 millions de dollars de TCI, qui étaient en cours au 31 décembre, sont arrivées à échéance et ont été remboursées en mai 2010.
Passifs dérivés	721	62	659	n.s.	Tient compte du reclassement de passifs dérivés liés à l'échéance en juin 2011 d'obligations libellées en dollars américains qui étaient inscrits au poste Autres passifs à long terme, neutralisé en partie par les ajustements à la juste valeur pour tenir compte des options sur actions et des couvertures relatives aux unités d'actions temporairement incessibles, ainsi que par le dénouement des dérivés liés aux options réglées en espèces.
Tranche à court terme des impôts futurs	417	294	123	42 %	Tient principalement à la variation du revenu tiré de la société de personnes qui sera attribué au cours des 12 prochains mois, ainsi que des changements apportés dans le classement comptable de passifs à court terme et à long terme.
Fonds de roulement¹	(3 316)	(1 837)	(1 479)	(81) %	Tient principalement aux billets libellés en dollars américains échéant en juin 2011 (se reporter à la rubrique 7.3).

1. Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Évolution de la situation financière – Suite du tableau de la page précédente.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2009	Variation	Variation en %	Explication concernant les variations entre les bilans
Actif à long terme					
Immobilisations corporelles et autres actifs, montant net	7 618	7 729	(111)	(1) %	Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des immobilisations corporelles ».
Actifs incorporels, montant net	5 096	5 148	(52)	(1) %	Se reporter à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement – Dépenses en immobilisations », ainsi qu'à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés – Amortissement des actifs incorporels ». Les soldes des deux périodes tiennent compte d'un montant de 3 849 millions de dollars versé au titre des licences de spectre pour les SSFE.
Écart d'acquisition, montant net	3 572	3 572	—	—	—
Autres actifs à long terme	1 686	1 602	84	5 %	Concerne principalement la capitalisation des régimes de retraite et l'amortissement continu de l'actif transitoire des régimes de retraite.
Placements	41	41	—	—	La vente d'un placement d'un montant peu élevé a été neutralisée par de nouveaux placements.
Passif à long terme					
Dette à long terme	4 740	6 090	(1 350)	(22) %	La diminution reflète principalement le reclassement de billets à 8 % libellés en dollars américains échéant en juin 2011 dans la tranche à court terme de la dette à long terme, déduction faite d'une augmentation de 57 millions de dollars de l'encours du papier commercial.
Autres passifs à long terme	673	1 271	(598)	(47) %	La diminution reflète principalement le reclassement d'un passif dérivé de 721 millions de dollars lié aux billets à 8 % libellés en dollars américains échéant en juin 2011 dans le passif à court terme, neutralisé en partie par le reclassement d'un montant de 128 millions de dollars au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix du poste Facturation par anticipation et dépôts de clients au poste Passif à court terme.
Impôts futurs	1 380	1 319	61	5 %	Augmentation des impôts futurs sur les actifs et passifs à long terme, neutralisée en partie par un reclassement au poste Tranche à court terme des impôts futurs.
Capitaux propres					
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	7 882	7 554	328	4 %	Principalement un bénéfice net de 562 millions de dollars et un montant de 18 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat étendu qui reviennent aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote, moins les dividendes déclarés de 313 millions de dollars, et la prise en compte de 53 millions de dollars au titre des actions sur le capital autorisé émises aux fins des dividendes réinvestis dans les actions sans droit de vote au titre du programme de réinvestissement des dividendes.
Part des actionnaires sans contrôle	22	21	1	5 %	Bénéfice net de 2 millions de dollars qui revient à la part des actionnaires sans contrôle, moins les dividendes de 1 million de dollars versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

Les politiques financières liées à la structure du capital de la société sont décrites à la *rubrique 4.3*. Dans le cours normal des activités, la société a généré des flux de trésorerie liés à l'exploitation annuels supérieurs aux dépenses en immobilisations annuelles nécessaires à la croissance des activités et aux investissements dans la technologie.

Sommaire des états consolidés des flux de trésorerie (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Rentrées liées aux activités d'exploitation	523	852	(38,6) %	937	1 466	(36,1) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(389)	(552)	29,5 %	(696)	(1 030)	32,4 %
Sorties liées aux activités de financement	(139)	(339)	59,0 %	(241)	(414)	41,8 %
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	(5)	(39)	—	—	22	—
Encaisse et placements temporaires, montant net, au début	46	65	—	41	4	—
Encaisse et placements temporaires, montant net, à la fin	41	26	57,7 %	41	26	57,7 %

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 329 millions de dollars et de 529 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, principalement en raison de ce qui suit :

- L'augmentation de 26 millions de dollars des paiements au titre de la restructuration au cours du semestre.
- La baisse de 35 millions de dollars des intérêts reçus au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010. Les intérêts reçus au deuxième trimestre de 2009, qui se sont élevés à 35 millions de dollars, tenaient principalement au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- Les paiements d'impôts de 58 millions de dollars et de 309 millions de dollars, déduction faite des remboursements reçus, comptabilisés respectivement au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, soit des résultats en hausse de 50 millions de dollars et de 87 millions de dollars, respectivement. Les remboursements reçus se sont établis à néant au deuxième trimestre de 2010 (4 millions de dollars au premier semestre de 2010), comparativement à 54 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009.
- La variation du produit tiré des créances titrisées (prise en compte dans la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement), qui constitue une sortie de fonds lorsque le produit diminue et une source de fonds lorsque le produit augmente. Le produit tiré des créances titrisées est demeuré inchangé au deuxième trimestre de 2010, comparativement à une augmentation de 100 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009, ce qui se traduit par une diminution de 100 millions de dollars des flux de trésorerie au deuxième trimestre. Le produit a diminué de 100 millions de dollars au premier semestre de 2010, comparativement à une augmentation de 100 millions de dollars à la période correspondante de 2009, ce qui se traduit par une diminution de 200 millions de dollars des flux de trésorerie au cours du semestre. Se reporter à la *rubrique 7.6*, « Vente de créances ».
- Les autres variations du fonds de roulement, y compris i) une plus légère réduction des créances clients au premier semestre de 2010, par rapport à la période correspondante de 2009; ii) une plus petite diminution des stocks au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, qui tient à la réduction des soldes de stocks en 2010; iii) une plus grande augmentation des frais payés d'avance au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.

Les diminutions des flux de trésorerie ont été neutralisées en partie par les facteurs suivants :

- La hausse de 12 millions de dollars et de 24 millions de dollars, respectivement, du BAIIA excluant les coûts de restructuration au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009.
- La diminution de 9 millions de dollars pour le trimestre et de 20 millions de dollars pour le semestre des cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées, déduction faite des charges au titre de ces régimes. Se reporter aux hypothèses concernant les régimes de retraite à prestations déterminées présentées à la *rubrique 9*.
- La baisse de 12 millions de dollars des intérêts payés au cours du semestre.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont diminué de 163 millions de dollars et de 334 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009, en raison principalement de la réduction des dépenses en immobilisations.

Dépenses en immobilisations (en millions de dollars, sauf le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 30 juin			Semestres terminés les 30 juin		
	2010	2009	Variation	2010	2009	Variation
Secteur des services filaires	298	368	(19,0) %	550	646	(14,9) %
Secteur des services mobiles	99	189	(47,6) %	158	385	(59,0) %
Total des dépenses en immobilisations	397	557	(28,7) %	708	1 031	(31,3) %
BAIIA déduction faite du total des dépenses en immobilisations ¹	522	316	65,2 %	1 151	748	53,9 %
Intensité des dépenses en immobilisations (en %) ²	17	23	(6,0) pts	15	22	(7,0) pts

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour le calcul et pour une description du BAIIA.
2. L'intensité des dépenses en immobilisations est calculée comme les dépenses en immobilisations divisées par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Le total des dépenses en immobilisations a reculé de 160 millions de dollars et de 323 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. La diminution du ratio d'intensité des dépenses en immobilisations en 2010 reflète principalement les importantes activités mises en œuvre en 2009 aux fins du lancement du réseau sans fil HSPA 3G+, qui a eu lieu en novembre 2009, ainsi que le report de dépenses avant le 1^{er} juillet 2010, date à laquelle la taxe de vente harmonisée (TVH) est entrée en vigueur en Colombie-Britannique et en Ontario. La société s'attend à une réduction d'environ 400 millions de dollars, ou 19 %, des dépenses en immobilisations pour l'exercice complet 2010, par rapport à 2009 (se reporter à la rubrique 9). Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations a augmenté de 206 millions de dollars et de 403 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, comparativement aux périodes correspondantes de 2009.

- Secteur des services filaires

Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires ont reculé de 70 millions de dollars et de 96 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Le recul reflète la diminution des dépenses visant à soutenir la croissance du réseau, la demande ayant diminué, ainsi que la baisse des dépenses liées à la technologie ADSL2+, par suite des importantes activités mises en œuvre en 2009, facteurs neutralisés en partie par la hausse des dépenses liées à TELUS TV et aux technologies VDSL2 et GPON (se reporter à la rubrique 2, « Se doter de moyens nationaux »). Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est établi à 22 % au premier semestre de 2010, en baisse comparativement à 25 % au premier semestre de 2009. Par conséquent, les flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services filaires se sont chiffrés à 289 millions de dollars au premier semestre de 2010, soit une hausse de 137 millions de dollars, ou 90 %, par rapport au premier semestre de 2009.

- Secteur des services mobiles

Les dépenses en immobilisations du secteur des services mobiles ont reculé de 90 millions de dollars et de 227 millions de dollars au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, par rapport aux périodes correspondantes de 2009. Ce recul reflète les activités mises en œuvre à l'exercice précédent aux fins de la construction du nouveau réseau HSPA 3G+, qui a été lancé en novembre 2009, ainsi que la baisse des dépenses liées au réseau AMRC, qui est bien établi. Par conséquent, le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services mobiles s'est établi à 7 % au premier semestre de 2010, en baisse comparativement à 17 % au premier semestre de 2009. La société prévoit une hausse des dépenses en immobilisations au cours des prochains trimestres. Les flux de trésorerie (BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations) du secteur des services mobiles se sont chiffrés à 862 millions de dollars au premier semestre de 2010, soit une hausse de 266 millions de dollars, ou 45 %, comparativement au premier semestre de 2009.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

Les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué de 200 millions de dollars et de 173 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010, comparativement aux périodes correspondantes de 2009.

- Les dividendes en espèces versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote se sont élevés à 120 millions de dollars et à 249 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2010. Ces montants représentent les dividendes déclarés, déduction faite des montants réinvestis dans les actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS émises à un escompte de 3 % en vertu du programme de réinvestissement des dividendes de la société. Aucune action sur le capital autorisé n'a été émise aux fins du versement de dividendes en espèces de 151 millions de dollars et de 302 millions de dollars, respectivement, au deuxième trimestre et au premier semestre de 2009.

Les dividendes trimestriels versés se sont établis à 47,5 cents par action au 4 janvier et au 1^{er} avril 2010, soit un montant inchangé par rapport aux dividendes trimestriels versés en 2009. Le dividende trimestriel versé le 2 juillet 2010 s'est établi à 50 cents par action, ce qui représente une hausse de 5,3 % par rapport au dividende versé en avril.

- Facilités bancaires et papier commercial

La société alterne régulièrement entre diverses sources de financement à court terme pour tirer parti des écarts au chapitre des frais d'intérêts. Au premier trimestre de 2010, la société a accru l'encours du papier commercial de 28 millions de dollars, le portant à 495 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2010, elle a accru l'encours du papier commercial de 29 millions de dollars, le portant à 524 millions de dollars. Au 30 juin 2010, la société n'a prélevé aucun montant au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 (résultat inchangé par rapport au 31 décembre 2009).

Au premier trimestre de 2009, la société avait réduit les montants nets prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012 de 680 millions de dollars, les ramenant à 300 millions de dollars, et avait accru l'encours du papier commercial de 756 millions de dollars, le portant à 1 188 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2009, la société avait réduit l'encours du papier commercial et des montants prélevés au titre de la facilité de crédit échéant en 2012, les ramenant respectivement à 604 millions de dollars et à néant, en raison principalement de l'émission de billets en mai.

- Émission de titres de créance à long terme en juillet 2010; rachat anticipé prévu d'une tranche des billets libellés en dollars américains

Le 23 juillet 2010, la société a émis, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, des billets de série CH à 5,05 % échéant en juillet 2020, pour un produit brut de 1 milliard de dollars. Les billets de série CH sont rachetables en totalité en tout temps ou en partie de temps à autre, au gré de la société, sur préavis d'au moins 30 jours et d'au plus 60 jours. Le prix de rachat est égal au plus élevé de i) la valeur actuelle des billets, actualisée en fonction du taux des bons du Trésor majoré de 47 points de base, ou de ii) 100 % du capital. De plus, les intérêts courus et impayés, s'il y a lieu, seront payés à la date fixée pour le rachat.

La société est tenue de faire une offre aux fins du rachat des nouveaux billets de série CH, pour un prix égal à 101 % de leur montant en capital majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat, advenant un événement entraînant un changement de contrôle tel qu'il est défini dans l'acte de fiducie supplémentaire.

Le produit net, qui s'élève à environ 993 millions de dollars, sera utilisé pour financer le rachat anticipé d'une tranche de 607 millions de dollars US des billets à 8 % libellés en dollars américains échéant en juin 2011 de la société, et pour effectuer les paiements aux fins de la résiliation des swaps de devises liés aux billets rachetés; tout excédent sera utilisé aux fins générales de la société. Le 27 juillet 2010, TELUS a émis un avis de rachat au fiduciaire qui indiquait comme date de rachat le 2 septembre 2010. La société s'attend à ce que le rachat anticipé entraîne une charge avant impôts d'environ 58 millions de dollars, ou d'environ 13 cents par action après impôts, au troisième trimestre.

- Émission de titres de créance à long terme en mai 2009

À l'exercice précédent, la société a, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, émis des billets de série CF à 4,95 % d'un montant de 700 millions de dollars échéant en mai 2014.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement			
Aux 30 juin ou pour les périodes de 12 mois terminées à cette date	2010	2009	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dettes nettes	7 221	7 255	(34)
Total des capitaux investis — valeur comptable	15 179	14 764	415
BAIIA excluant les coûts de restructuration	3 705	3 820	(115)
Montant net des intérêts débiteurs	557	441	116
Ratios d'endettement			
Dettes à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	87	86	1 pt
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	4,5	4,2	0,3
Dettes nettes/total des capitaux investis (en %) ¹	47,6	49,1	(1,5) pt
Dettes nettes/BAIIA excluant les coûts de restructuration ¹	1,9	1,9	—
Ratios de couverture (fois)¹			
Couverture par le bénéfice (couverture des intérêts sur la dette à long terme)	3,2	4,2	(1,0)
Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration	6,7	8,7	(2,0)
Autres mesures			
Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²	718	(152)	870
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté (en %) ¹	66	58	8 pts
Ratio de distribution (en %) ¹	64	53	11 pts
1. Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».			
2. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles », pour la définition.			

La diminution de la dette nette au 30 juin 2010, par rapport à l'exercice précédent, tient compte de l'échéance d'une tranche de 50 millions de dollars de la dette à long terme au deuxième trimestre de 2010, de la réduction de l'encours du papier commercial et du rachat anticipé en décembre 2009 d'une tranche des billets libellés en dollars américains, lequel a été neutralisé par l'émission en décembre 2009 de billets d'un montant de 1 milliard de dollars échéant dans 10 ans. L'augmentation de 382 millions de dollars des bénéfices non répartis pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2010 constitue le principal facteur ayant contribué à la hausse du total des capitaux investis et à la baisse du ratio de la dette nette par rapport au total des capitaux investis. Le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA (excluant les coûts de restructuration) au 30 juin 2010 demeure inchangé par rapport à l'exercice précédent, résultat qui tient à la diminution de la dette nette par rapport au BAIIA sur 12 mois (excluant les coûts de restructuration).

La proportion des titres de créance qui portent intérêt à des taux fixes était de 87 % au 30 juin 2010, soit un résultat en hausse comparativement à 86 % à l'exercice précédent, qui tient principalement à la diminution de l'encours du papier commercial. La durée moyenne à l'échéance de la dette, qui était de 4,2 ans au 30 juin 2009, a été portée à 4,5 ans au 30 juin 2010, en raison essentiellement de l'émission, en décembre 2009, de billets de série CG échéant dans 10 ans et du rachat anticipé, en décembre 2009, d'une tranche des billets libellés en dollars américains échéant le 1^{er} juin 2011.

Le ratio de couverture par le bénéfice était de 3,2 fois pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2010, soit une baisse comparativement à 4,2 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des intérêts débiteurs sur la dette à long terme (qui tient principalement à la perte de 99 millions de dollars liée au rachat de titres de créance à long terme comptabilisée en décembre 2009) s'est traduite par une réduction de 0,7 fois du ratio, et la diminution du bénéfice sur 12 mois avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices a donné lieu à une réduction de 0,3 fois du ratio. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA (excluant les coûts de restructuration) était de 6,7 fois pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2010, soit une baisse comparativement à 8,7 fois à l'exercice précédent, qui tient principalement à la perte liée au rachat de titres de créance à long terme comptabilisée en décembre 2009, ainsi qu'à la diminution du BAIIA excluant les coûts de restructuration et à la baisse des intérêts créditeurs pris en compte dans le montant net des intérêts débiteurs. Ce ratio, ajusté de manière à ne pas tenir compte de la perte liée au rachat, s'est établi à 8,1 fois au 30 juin 2010.

Les flux de trésorerie disponibles pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2010 ont augmenté de 870 millions de dollars par rapport à la période de 12 mois terminée le 30 juin 2009. L'augmentation est attribuable à la réduction du total des dépenses en immobilisations, facteur neutralisé en partie par la baisse du BAIIA et par l'augmentation des paiements au titre des coûts de restructuration, des intérêts (déduction faite des intérêts reçus) et des impôts (déduction faite des économies).

La stratégie de la société vise à maintenir les politiques et les lignes directrices financières énoncées ci-après. La société estime que ces mesures ont atteint un niveau optimal et qu'elles devraient lui permettre d'avoir raisonnablement accès aux marchés financiers en maintenant des cotes de crédit de BBB+ à A-, ou des cotes équivalentes.

Les politiques financières et lignes directrices à long terme de TELUS sont les suivantes :

- Ratio de la dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration entre 1,5 et 2,0 fois.

Le ratio s'est établi à 1,9 fois au 30 juin 2010.

- Ratio de distribution de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles.

L'indication relative au ratio de distribution est établie sur une base prospective, plutôt que sur une base actuelle. L'indication actuelle a été approuvée par le conseil le 4 mai 2010 et témoigne de la confiance dont la direction et le conseil d'administration font preuve en ce qui concerne les perspectives à moyen terme, soit jusqu'en 2011, de la société. Le ratio de distribution est approprié compte tenu des perspectives de la société concernant la croissance du bénéfice et des flux de trésorerie, et de la réduction des dépenses en immobilisations. Le ratio, selon le dividende annualisé de 2,00 \$, se situe entre 61 % et 69 %, l'objectif lié au bénéfice par action de base pour l'exercice complet 2010 étant de 2,90 \$ à 3,30 \$.

7.5 Facilités de crédit

Au 30 juin 2010, TELUS avait des liquidités disponibles aux termes des facilités de crédit inutilisées de plus de 1,7 milliard de dollars, ce qui est conforme à l'objectif de la société, lequel vise à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Au 30 juin 2010, la société disposait également de montants aux termes de son programme de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.6*).

Facilités de crédit de TELUS au 30 juin 2010

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	1 ^{er} mai 2012	2 000	—	(118)	(524)	1 358
Facilité renouvelable de 364 jours ²	31 décembre 2010	300	—	—	—	300
Autres facilités bancaires	—	62	(2)	(3)	—	57
Total	—	2 362	(2)	(121)	(524)	1 715

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

2. Dollars canadiens uniquement.

Les facilités de crédit renouvelables de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4:1 (environ 1,9:1 au 30 juin 2010) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2:1 (environ 6,7:1 au 30 juin 2010) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu des conventions de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

7.6 Vente de créances

TELUS Communications Inc. (« TCI »), filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. À la suite de la vente d'une participation dans certaines créances avec gestion intégrale, un passif lié à la gestion des créances vendues est constaté à la date de la vente puis est amorti dans l'état des résultats sur la durée de vie prévue des créances.

TCI doit maintenir une cote de crédit de DBRS Ltd. d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 4 août 2010, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue.

Solde du produit des créances titrisées	30 juin 2010	31 mars 2010	31 déc. 2009	30 sept. 2009	30 juin 2009	31 mars 2009	31 déc. 2009	30 sept. 2008
(en millions de dollars)	400	400	500	400	400	300	300	250

7.7 Cotes de crédit

Aucun changement n'a été apporté aux cotes de crédit de première qualité de la société au 4 août 2010, pour lesquelles des renseignements détaillés sont présentés dans le rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

7.8 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Les instruments financiers de la société ainsi que la nature des risques auxquels ils pourraient être assujettis sont décrits dans le rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. Une mise à jour est présentée ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux débiteurs est réduit du fait que la société possède une clientèle vaste et diversifiée, qui regroupe à peu près tous les secteurs des consommateurs et des entreprises au Canada. La société applique un programme d'évaluation du crédit des clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. Elle maintient des provisions pour les pertes de crédit potentielles, et ces pertes ont été conformes aux prévisions de la direction jusqu'à maintenant. Au 30 juin 2010, la durée de vie moyenne pondérée des créances de fournisseurs était de 32 jours (35 jours au 31 décembre 2009), et la durée de vie moyenne pondérée des comptes clients en souffrance était de 69 jours (72 jours au 31 décembre 2009).

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à la structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*, la société gère son risque de liquidité à l'aide d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui lui permet de gérer ses liquidités excédentaires et ses besoins en liquidités selon les besoins réels de la société et de ses filiales; de plus, la société maintient des facilités bancaires bilatérales et des facilités de crédit consortial ainsi qu'un programme de papier commercial, vend des créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance, exerce une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, et gère les échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

La société a d'importantes échéances de titres de créance au cours des exercices ultérieurs. Au 30 juin 2010, elle pouvait émettre un montant de 3 milliards de dollars de titres de créance ou de participation en vertu d'un prospectus préalable de base, en vigueur jusqu'en octobre 2011. Par suite de l'émission de billets d'un montant de 1 milliard de dollars le 23 juillet 2010, la société peut émettre un montant de 2 milliards de dollars de titres de créance ou de participation. La société dispose de facilités de crédit, notamment une facilité de 2 milliards de dollars échéant en 2012 (se reporter à la *rubrique 7.5, « Facilités de crédit »*). La société estime que ses cotes de crédit de première qualité lui fournissent un accès raisonnable aux marchés financiers.

Risque de marché

Le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu pour les périodes terminées les 30 juin 2010 et 2009 auraient pu varier si les taux de change du dollar canadien et du dollar américain, les taux d'intérêt sur le marché et le cours des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de la société avaient présenté une variation des montants raisonnables possibles par rapport à leurs valeurs réelles à la date du bilan.

L'analyse de sensibilité concernant l'exposition de la société au risque de change, au risque de taux d'intérêt et à l'autre risque de prix découlant de la rémunération à base d'actions est présentée à la note 4 g) des états financiers consolidés intermédiaires.

Engagements et passifs éventuels

Garanties

Les PCGR du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 30 juin 2010, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, étaient négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société aurait été de 80 % jusqu'en mai 2006, passerait à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. Si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 30 juin 2010, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

Réclamations et poursuites

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. Aussi, la société a reçu ou est au courant de certaines réclamations éventuelles (y compris des réclamations en matière de propriété intellectuelle et des réclamations concernant la contrefaçon) à son égard et, dans certains cas, à l'égard de plusieurs autres entreprises de services mobiles et des fournisseurs de services de télécommunications. Dans certaines instances, les questions en sont au stade préliminaire et la possibilité d'une responsabilité et l'importance d'une perte potentielle ne peuvent être déterminées actuellement de façon fiable. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de l'une quelconque de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites. Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société à l'exception de ce qui est décrit à la note 18 b) des états financiers consolidés intermédiaires.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 30 juin 2010 dans le tableau suivant se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options en cours, ainsi que les options pour lesquelles les actions sont détenues en réserve, ont été converties.

Actions en circulation (en millions)	Actions ordinaires	Actions sans droit de vote	Nombre total d'actions
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			
Actions en circulation au 30 juin 2010	174,8	144,5	319,3 ¹
Options en circulation et pouvant être émises ^{2,3} au 30 juin 2010	0,1	30,0	30,1
Actions en cours et pouvant être émises au 30 juin 2010	174,9	174,5	349,4

1. Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action, le nombre d'actions s'établissait à 320,3 millions pour le trimestre terminé le 30 juin 2010.
2. En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.
3. Tient compte de l'ajout de 15 millions d'actions sans droit de vote au nombre d'actions détenues en réserve approuvé par les actionnaires lors de l'assemblée générale extraordinaire annuelle ayant eu lieu le 5 mai 2010.

Outre les actions émises dans le cadre du programme de réinvestissement des dividendes, le nombre d'actions en circulation et pouvant être émises au 31 juillet 2010 n'a pas varié de façon importante depuis le 30 juin 2010. Environ 1,24 million d'actions sans droit de vote sur le capital autorisé de TELUS ont été émises en vertu du programme de réinvestissement des dividendes, relativement au dividende versé le 2 juillet 2010. Le taux de participation au programme de réinvestissement des dividendes s'est élevé à environ 27 % en ce qui a trait au dividende versé le 2 juillet, en hausse par rapport à 21 % en ce qui concerne le dividende versé le 1^{er} avril 2010.

En mars 2010, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de modifier le traitement fiscal de certaines rémunérations à base d'actions. Dans l'éventualité où ces modifications seraient adoptées, la société pourrait devoir revoir ses régimes de rémunération à base d'actions ou ne pas appliquer les déductions sur le règlement en espèces des options sur actions.

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques sont décrites à la *rubrique 8.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS. La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements. Ces estimations, hypothèses et jugements ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Passage aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »)

L'analyse fournie dans la présente rubrique comporte des attentes, à la date de clôture, concernant le passage des PCGR du Canada vers les IFRS publiées par l'IASB, ou les IFRS de l'IASB (appelées les « IFRS » dans l'analyse qui suit).

Dates clés :

- Le 1^{er} janvier 2010 (date de transition) : TELUS a préparé un bilan d'ouverture à cette date, conformément aux IFRS, afin de faciliter le basculement aux IFRS en 2011. TELUS continuera de présenter les résultats de son exercice 2010 et les chiffres correspondants de l'exercice 2009 conformément aux PCGR du Canada.
- Le 1^{er} janvier 2011 (date du basculement) : date après laquelle TELUS préparera et présentera ses états financiers intermédiaires et annuels de l'exercice 2011 selon les IFRS et présentera également les chiffres correspondants de l'exercice 2010 selon les IFRS.

Incidence d'IFRS 1 et choix de conventions comptables

Dans le cadre de la transition aux IFRS, la société est tenue d'appliquer IFRS 1, ou l'exigence quant à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS pour la première période suivant la date de basculement. IFRS 1 doit uniquement être appliquée au moment du basculement et prévoit l'application rétrospective de chaque IFRS, comme si ces normes avaient toujours été en vigueur. IFRS 1 prévoit également certaines exceptions à l'égard de l'application rétrospective des IFRS et fournit une série d'exemptions facultatives à l'égard de l'application rétrospective, afin de faciliter la transition à l'ensemble des normes IFRS. Les décisions initiales de la société relativement aux répercussions de l'adoption des IFRS à la date de transition sont présentées à la *rubrique 8.2.1* de son rapport de gestion annuel 2009. De plus, la société a déterminé un petit nombre de domaines pour lesquels des modifications de conventions comptables sont attendues et qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés. Se reporter à la *rubrique 8.2.2* du rapport de gestion annuel 2009 à ce sujet. Les sujets suivants, bien que la liste n'en soit pas exhaustive, sont ceux qui ont la plus grande importance pour la société.

Sujet	Choix et incidences
Avantages du personnel – régimes à prestations définies	
<ul style="list-style-type: none">• Comptabilisation des écarts actuariels cumulés non amortis, du coût des services passés et des obligations et actifs transitoires à la date de transition• Comptabilisation des écarts actuariels	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Oui</p> <p>Répercussions à la date de transition : En vertu des IFRS, la société peut comptabiliser, et a choisi de comptabiliser, les écarts actuariels cumulés non amortis, le coût des services passés et les obligations et actifs transitoires à la date de transition à titre d'ajustement apporté aux résultats non distribués à cette date. Si la société n'avait pas utilisé cette exemption, elle aurait été tenue de redresser de façon rétroactive les écarts actuariels cumulés liés à tous les régimes à prestations définies depuis leur création.</p> <p>Répercussions continues : En vertu des IFRS, la société peut inscrire, et a choisi d'inscrire, les écarts actuariels survenus après la date de transition dans les autres éléments du résultat global. Ce choix est conforme aux modifications proposées dans un exposé-sondage portant sur les avantages du personnel et plus particulièrement sur la comptabilisation et l'évaluation des écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies.</p> <p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : En vertu des PCGR du Canada, l'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées, ou sur 10 % de la juste valeur des actifs du régime si ce dernier montant est plus élevé, était amorti sur la période résiduelle estimative moyenne de service des salariés actifs couverts par le régime, tout comme le coût des services passés et les actifs et passifs transitoires.</p>

Sujet	Choix et incidences
Juste valeur ou réévaluation en tant que coût présumé	<p>Exemption facultative aux termes d'IFRS 1 utilisée : Non</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société a décidé d'évaluer ses immobilisations corporelles et ses actifs incorporels au coût historique. Si la société avait utilisé l'exemption facultative, elle aurait pu comptabiliser la juste valeur des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à la date de transition pour chaque actif ou chaque catégorie d'actifs.</p> <p>Répercussions continues : En ce qui concerne les périodes postérieures à la date de transition, la société peut, aux termes des IFRS, utiliser le modèle de la réévaluation ou la méthode du coût historique. La société a décidé de continuer à utiliser la méthode du coût historique pour chaque catégorie d'actifs.</p>
Dépréciation d'actifs	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : Aux termes des IFRS, les augmentations de la valeur recouvrable des actifs dépréciés survenues après la perte de valeur doivent être comptabilisées à titre de reprise des pertes de valeur, mais uniquement dans la mesure où la valeur comptable en découlant n'excèdera pas la valeur comptable qui aurait existé si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée initialement. Les PCGR du Canada ne permettraient pas la comptabilisation des augmentations de la valeur recouvrable des actifs dépréciés survenues après la perte de valeur.</p> <p>Répercussions à la date de transition : La société prévoit comptabiliser à la date de transition des reprises de pertes de valeur au titre des licences de spectre pour les services sans fil, ainsi qu'au titre de certaines immobilisations corporelles du secteur des services filaires comptabilisées par des sociétés absorbées aux fins du passage des principes comptables réglementaires (« PCR ») aux PCGR du Canada.</p> <p>Répercussions continues : La reprise de pertes de valeur liée au passage des PCR aux PCGR comptabilisée à la date de transition donnera lieu à une légère augmentation de la charge de dépréciation. Les dépréciations périodiques d'actifs pourraient entraîner la volatilité du résultat net, si les faits pris en compte laissent supposer une dépréciation future.</p>
Vente de créances	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : Les IFRS ne permettent pas la décomptabilisation des créances vendues à la fiducie de titrisation sans lien de dépendance avec laquelle la société conclut des opérations et elles considèrent que le produit de la vente constitue des emprunts à court terme de la société. Les PCGR du Canada permettraient la décomptabilisation des créances vendues à cette fiducie de titrisation.</p> <p>Répercussions à la date de transition : Le produit tiré de la vente de créances en vertu des conventions de titrisation de créances de la société est constaté comme une dette à court terme plutôt que d'être porté en réduction des débiteurs (ou décomptabilisé).</p> <p>Répercussions continues : Les charges au titre de la titrisation de créances sont comprises dans les coûts d'emprunt en vertu des IFRS, plutôt que dans les autres charges comme c'était le cas aux termes des PCGR du Canada.</p>
Contrats de location (opérations de cession-bail)	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada : La société a conclu des contrats de cession-bail visant certains immeubles de bureaux non stratégiques, principalement en 2000 et en 2001. Aux termes des IFRS, lorsque la vente initiale est comptabilisée à la juste valeur, le gain doit être comptabilisé aux résultats immédiatement. En vertu des PCGR du Canada, les gains découlant d'opérations de cession-bail devaient être reportés et amortis sur la durée du contrat de location.</p> <p>Répercussions à la date de transition : Une portion des gains reportés en vertu des PCGR du Canada sera comptabilisée, à la date de transition, à titre d'augmentation du solde d'ouverture des résultats non distribués.</p> <p>Répercussions continues : La portion des gains comptabilisés à la date de transition en vertu des IFRS sera portée en réduction de l'amortissement des gains reportés en vertu des IFRS.</p>
Impôts sur le résultat	<p>Différence par rapport aux PCGR du Canada; répercussions à la date de transition et répercussions continues : L'incidence d'IAS 12 concernant les impôts sur le résultat pour la société touche principalement la comptabilisation et l'évaluation de certaines positions fiscales incertaines, ainsi que les différences en matière de communication de l'information et de présentation.</p>

Les IFRS que la société devra adopter à la date de basculement ont été déterminées; cependant, en vertu de son plan de travail, l'IASB a mis en œuvre des projets qui devraient donner lieu à de nouvelles prises de position qui se traduiront par des modifications des IFRS; par conséquent, les IFRS qui seront en vigueur à la date de la conversion pourraient différer des IFRS en vigueur à l'heure actuelle. L'IASB examine les exigences d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et il compte la remplacer par une nouvelle norme IFRS en 2010. Cette nouvelle norme IFRS devrait avoir prise d'effet pour les exercices se terminant en 2011, et il se pourrait qu'elle s'applique aux chiffres correspondants de l'exercice 2010. L'examen vise à améliorer les lignes directrices aux fins de l'identification des passifs, à réduire les différences entre IAS 37 et les PCGR des États-Unis, à faire en sorte que la comptabilisation des passifs aux termes d'IAS 37 soit conforme à celle des autres passifs, et à clarifier les exigences liées à l'identification des passifs. On s'attend à ce que l'IASB révise de manière partielle, dans l'avenir, IAS 12 concernant les impôts sur les bénéfices.

En avril 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage concernant les avantages du personnel, et plus particulièrement la comptabilisation des écarts actuariels liés aux régimes à prestations définies. Cet exposé-sondage propose la suppression de la méthode du corridor aux fins de la comptabilisation des écarts actuariels. La méthode choisie par la société, qui consiste à comptabiliser les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global, est conforme aux recommandations proposées dans l'exposé-sondage. Cet exposé-sondage propose également certains changements en matière de communication de l'information et de présentation. La norme définitive devrait être publiée en 2011.

En juin 2010, l'IASB a publié un exposé-sondage concernant la constatation des produits, dans le cadre du projet conjoint entrepris avec le Financial Accounting Standards Board des États-Unis. Cet exposé-sondage, qui fait l'objet d'un examen de la part de la société à l'heure actuelle, constitue la prochaine étape du processus visant à élaborer une nouvelle norme relative à la constatation des produits. La norme définitive devrait être publiée en juin 2011.

La société poursuit son évaluation de l'incidence possible d'IAS 37 et des exposés-sondages concernant les avantages du personnel et la constatation des produits, et elle surveillera les projets à court terme concernant les impôts sur le résultat que l'IASB mettra en œuvre, mais il lui est actuellement impossible de déterminer leur incidence ultime.

Plan de basculement aux IFRS – mise à jour

La mise à jour concernant le plan de basculement aux IFRS qui est présentée ci-après est basée sur les hypothèses et les attentes actuelles de la société, lesquelles pourraient varier dans l'avenir, en raison de modifications apportées aux IFRS ou d'autres facteurs.

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
Préparation des états financiers		
<ul style="list-style-type: none"> Phase de détermination des principaux éléments 	Détermination, évaluation et sélection des conventions comptables que la société doit aligner avec les IFRS.	<p>Choix initiaux effectués et approuvés en 2009.</p> <p>L'examen des exposés-sondages et des faits nouveaux concernant les IFRS, dont il est fait mention précédemment, n'a pas donné lieu à une modification des choix de conventions.</p>
	Cette phase porte sur d'autres éléments au chapitre de l'exploitation, tels que les technologies de l'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, et la formation.	Se reporter aux commentaires ci-dessous.
<ul style="list-style-type: none"> Phase d'intégration 	Intégration aux systèmes et aux processus financiers sous-jacents de la société des solutions qui sont essentielles au passage aux IFRS. (Se reporter à la section « <i>Infrastructure</i> » ci-dessous.)	La société a adapté ses systèmes comptables existants aux fins du maintien de deux systèmes d'information en parallèle en vertu des IFRS.

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
	<p>La société maintient en parallèle deux livres comptables, soit un livre conforme aux PCGR du Canada en vigueur, et un livre conforme aux IFRS en vigueur.</p>	<p>La société maintient en parallèle deux livres comptable en 2010, comme il était prévu.</p> <p>Les activités visant à quantifier et à comptabiliser les ajustements apportés aux soldes d'ouverture en vertu des IFRS en 2010 et les différences pour la première période suivant le basculement en 2010 se sont poursuivies au deuxième trimestre de 2010.</p>
	<p>Élaboration du format des états financiers et des notes accompagnant ces états.</p>	<p>Ébauche préparée. L'approbation des cadres dirigeants devrait être obtenue au second semestre de 2010.</p>
	<p>Présentation dans le rapport de gestion des répercussions sur les chiffres correspondants de 2010, lorsque celles-ci seront connues.</p>	<p>À l'heure actuelle, la société prévoit quantifier les répercussions sur les principaux postes des états financiers et sur les autres mesures dans le rapport de gestion du troisième trimestre.</p> <p>La société prévoit quantifier les répercussions suivantes dans son rapport de gestion annuel 2010, qui sera publié au premier trimestre de 2011 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les répercussions des IFRS sur les états consolidés de la situation financière au 1^{er} janvier et au 31 décembre 2010; • les répercussions des IFRS sur les états consolidés du résultat global de 2010; • les répercussions des IFRS sur les chiffres calculés selon les conventions utilisées en 2010 et sur les autres mesures calculées.
<p>Communication et formation</p>	<p>Formation continue sur les répercussions prévues des IFRS, sur les choix aux termes d'IFRS 1 et sur les choix de conventions comptables.</p>	<p>En 2010, la société mobilise ses ressources internes pour mettre sur pied un séminaire de formation générale pour l'ensemble de son service des finances ainsi qu'un certain nombre de séminaires de formation ciblés pour des membres de l'équipe des finances, qui seront considérablement touchés par le projet de conversion aux IFRS.</p> <p>Des communications et de la formation générales, mettant en évidence un certain nombre de ressources externes portant sur les IFRS disponibles par l'entremise du site Web interne de TELUS, seront fournies à tous les membres de l'équipe des finances.</p>
<p>Infrastructure – technologies de l'information</p>	<p>Établissement des changements qui doivent être apportés aux systèmes et aux processus et actualisation des systèmes comptables aux fins de la préparation d'un bilan d'ouverture en vertu des IFRS et du maintien de deux livres comptables en 2010.</p>	<p>Les plateformes aux fins du maintien en parallèle de deux livres comptables ont été créées, ont fait l'objet d'essais et ont été mises en œuvre au quatrième trimestre de 2009.</p> <p>La capacité de maintien en parallèle de deux livres comptables des systèmes comptables de la société a été mise en service au premier trimestre de 2010.</p>

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
	Mise en œuvre des fonctions en matière de planification et de prévisions financières en vertu des IFRS.	Les processus font actuellement l'objet de modifications. Une fonction d'établissement de prévisions en vertu des deux jeux de normes sera mise en place au cours du second semestre de 2010.
Évaluation des politiques de l'entreprise	Évaluation des répercussions sur les ententes contractuelles et sur les clauses restrictives. Des modifications seront apportées, s'il y a lieu.	Les contrats font l'objet d'un examen trimestriel; jusqu'à présent, aucune modification ne s'est avérée nécessaire. La société ne s'attend pas à ce que le passage aux IFRS ait une incidence sur les calculs du ratio d'endettement et du ratio de couverture, qui ne doivent pas dépasser les ratios stipulés dans la facilité de crédit échéant en 2012.
Environnement de contrôle		
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle interne à l'égard de l'information financière 	<p>Approbation des exemptions facultatives et des choix de conventions comptables initiaux aux termes d'IFRS 1.</p> <p>Examen des progrès accomplis par les cadres dirigeants et par le comité de vérification.</p>	<p>Approbation des cadres dirigeants concernant les choix initiaux et les choix de conventions comptables reçue en 2009.</p> <p>Examen des choix initiaux et des choix de conventions comptables de la direction par le comité de vérification, et approbation du conseil d'administration reçue en 2009.</p> <p>Examen par les cadres dirigeants, en avril et en juillet 2010, des progrès relatifs à la mise en œuvre des normes, de l'incidence des exposés-sondages existants concernant les IFRS et des activités au chapitre de la quantification.</p> <p>Présentation d'un rapport sur les progrès accomplis aux réunions du comité de vérification tenues le 4 mai et le 3 août 2010. Examen, en juillet, des résultats quantifiés, de concert avec le comité de vérification.</p>
	Test des contrôles liés aux chiffres correspondants de 2010.	Les activités ont été amorcées au premier trimestre de 2010 et elles se sont poursuivies au deuxième trimestre.

Activité clé	Jalons (délais d'exécution prévus)	État et commentaires
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôles et procédures de communication de l'information 	Examen et approbation des répercussions de la conversion sur les résultats de l'exercice 2010 <ul style="list-style-type: none"> • examen et approbation par les cadres dirigeants • examen par le comité de vérification et approbation par le conseil d'administration 	Quatrième trimestre de 2010 – l'approbation des informations à fournir en vertu des IFRS et la quantification des incidences sur les principaux postes seront présentées dans le rapport de gestion du troisième trimestre. Premier trimestre de 2011 – approbation des informations à fournir en vertu des IFRS pour l'exercice 2010.
	Décembre 2010 : <ul style="list-style-type: none"> • Approbation par le conseil d'administration du budget pour l'exercice 2011 de la société préparé selon les IFRS. • Approbation par les cadres dirigeants des objectifs pour l'exercice 2011 établis en vertu des IFRS. • Publication des indications définitives pour l'exercice 2010 établies selon les PCGR du Canada, ainsi que des répercussions prévues du passage aux IFRS sur l'exercice 2010 et des objectifs pour l'exercice 2011 en vertu des IFRS. 	Comme elle le fait depuis plusieurs années, la société prévoit continuer à publier, en décembre, ses objectifs pour le prochain exercice et à fournir des indications définitives pour l'exercice considéré. Elle tient une téléconférence avec les investisseurs après la publication du communiqué.

Modifications de conventions comptables transitoires adoptées en 2009 et en 2008

Dans le cadre des activités visant à aligner les PCGR du Canada sur les IFRS, la société avait antérieurement adopté de nouvelles recommandations concernant l'écart d'acquisition et les actifs incorporels (chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*), les regroupements d'entreprises (chapitre 1582 du *Manuel de l'ICCA*), les consolidations (chapitre 1601 du *Manuel de l'ICCA*), les participations sans contrôle (chapitre 1602 du *Manuel de l'ICCA*), les informations à fournir sur les instruments financiers et la présentation des instruments financiers (chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*), ainsi que les stocks (chapitre 3031 du *Manuel de l'ICCA*). Se reporter à la *rubrique 8.2.4* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

9. Indications pour l'exercice 2010

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion.

La direction a tenu compte du rendement de la société au cours du premier semestre de 2010, de l'émission de titres de créance en juillet ainsi que du rachat anticipé prévu d'une tranche des billets libellés en dollars américains et a fourni les indications révisées suivantes :

Indications pour l'exercice

	Indications révisées pour 2010 et variation prévue par rapport aux résultats réels de 2009	Variation par rapport à l'objectif initial
Chiffres consolidés		
Produits d'exploitation	9,70 G\$ à 9,950 \$ 1 % à 4 %	(100) M\$ à (150) M\$
BAIIA ¹	3,5 G\$ à 3,7 G\$ Néant à 6 %	aucun changement
Bénéfice par action – de base ²	2,90 \$ à 3,30 \$ (8) % à 5 %	aucun changement
Dépenses en immobilisations	Environ 1,7 G\$ (19) %	aucun changement
Secteur des services filaires		
Produits d'exploitation (externes)	4,75 G\$ à 4,85 G\$ (3) % à (1) %	(100) M\$ à (150) M\$
BAIIA	1,575 G\$ à 1,675 G\$ 1 % à 8 %	aucun changement
Secteur des services mobiles		
Produits d'exploitation (externes)	4,95 G\$ à 5,1 G\$ 5 % à 8 %	aucun changement
BAIIA	1,925 G\$ à 2,025 G\$ Néant à 5 %	aucun changement

1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement », pour la définition.
2. L'indication relative au bénéfice par action de base actuel reste inchangée par rapport à l'objectif initial mais elle comprend l'incidence de la pénalité de 13 cents (par action) visant le rachat anticipé d'une tranche des billets libellés en dollars américains et les économies découlant des ajustements favorables liés aux impôts de 3 cents par action réalisées au premier semestre de 2010.

Les principales hypothèses suivantes ont été formulées lorsque les objectifs pour 2010 ont été annoncés, en décembre 2009. Les hypothèses concernant les charges et les cotisations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées ont été mises à jour dans le rapport de gestion annuel 2009.

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2010	État
Concurrence soutenue au chapitre des services filaires et mobiles dans le marché d'affaires et le marché résidentiel.	Attentes inchangées; le principal concurrent dans l'Ouest du Canada poursuit ses offres accrocheuses, et un fournisseur de services mobiles titulaire prévoit lancer une nouvelle marque.
Gain d'environ 4 points de pourcentage (environ 3,6 points de pourcentage en 2009) pour l'exercice au titre de la pénétration du marché des services mobiles au Canada.	Attentes inchangées, mais proportion accrue provenant des abonnés des services postpayés découlant de la hausse de l'usage des services de transmission de données et de l'adoption des téléphones intelligents.
Volumes accrus au titre de la mise en service des services mobiles pour les abonnés utilisant des téléphones intelligents.	Les téléphones intelligents ont représenté 30 % des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au deuxième trimestre de 2010, par rapport à 15 % au deuxième trimestre de 2009.
Pressions à la baisse moindres sur les PMAA du secteur des services mobiles (baisse de 6,8 % en 2009).	Hypothèse confirmée par la diminution de 1,9 % d'un exercice à l'autre des PMAA du secteur des services mobiles comptabilisés au deuxième trimestre de 2010 (diminution de 3,2 % d'un exercice à l'autre au cours du premier semestre).
Pénétration du marché des services mobiles par de nouveaux venus au début de 2010, un concurrent ayant lancé ses services en décembre 2009.	À la suite du lancement initial de ses services à Calgary et à Toronto en décembre 2009, Globalive a commencé à offrir ses services à Edmonton au premier trimestre de 2010 et à Ottawa et Vancouver au deuxième trimestre. D'autres nouveaux venus ont lancé leurs services au deuxième trimestre. Public Mobile a lancé ses services à Toronto et à Montréal. Mobilicity a lancé ses services à Toronto et prévoit lancer ses services à Vancouver, à Edmonton, à Calgary et à Ottawa d'ici la fin de l'année. Quebecor, un exploitant de réseau mobile virtuel (MVNO) concurrent, prévoit lancer ses services au Québec et en Ontario plus tard en 2010. Shaw Communications prévoit quant à elle lancer ses services mobiles vers la fin de 2011. De plus, une entreprise titulaire concurrente a annoncé le lancement d'une nouvelle marque.
Dans le secteur des services filaires, perte stable de lignes résidentielles d'accès au réseau et maintien des pressions	Les lignes résidentielles d'accès ont diminué de 8,2 % au cours de la période de 12 mois terminée le 30 juin 2010, en raison des

Hypothèses formulées pour les objectifs initiaux de 2010	État
concurrentielles de la part de câblodistributeurs et de fournisseurs de services VoIP sur le marché des services aux PME.	activités promotionnelles intenses visant les services de transmission de la voix et les services Internet mis en œuvre par le principal câblodistributeur concurrent de la société. Les pertes de lignes commerciales d'accès se sont établies à 2,3 % au cours des 12 derniers mois, en raison de la stabilité du taux de désabonnement et du nombre moins élevé d'ajouts.
Élargissement continu des réseaux à large bande filaires.	Se reporter à la <i>rubrique 2, « Activités principales et stratégie »</i> .
Augmentation importante des frais d'acquisition et de fidélisation liés aux mises en service de téléphones intelligents et de TELUS TV.	<p>Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné des services mobiles se sont établis à 333 \$ au premier semestre de 2010, en hausse de 3,2 % par rapport à la période correspondante de 2009. Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits à la hausse tirés des services de réseau se sont établis à 10,6 % au premier semestre de 2010, soit un résultat inchangé par rapport au premier semestre de 2009.</p> <p>Les activités de mise en service de TELUS TV se sont traduites par l'ajout de 57 000 abonnés au premier semestre de 2010, comparativement à 37 000 au premier semestre de 2009. Les frais de programmation du service TELUS TV se sont accrus, résultat qui tient à l'augmentation de 98 % du nombre d'abonnés au cours des 12 derniers mois.</p>
Incidence sur le BAIIA des économies d'environ 135 millions de dollars découlant des initiatives au titre du Programme d'efficacité opérationnelle.	Des économies d'environ 74 millions de dollars ont été réalisées au premier semestre de 2010.
Charges de restructuration se situant environ à 75 millions de dollars (190 millions de dollars en 2009).	Aucun changement.
Taux d'imposition combiné prévu par la loi se situant environ entre 28,5 % et 29,5 % (30,3 % en 2009). La baisse prévue tient aux modifications des taux d'imposition fédéral et provinciaux qui sont entrées en vigueur.	Aucun changement. Le taux d'imposition combiné prévu par la loi s'est établi à 28,9 % au premier semestre de 2010.
Paiements d'impôts en espèces se situant environ entre 385 millions de dollars et 425 millions de dollars (montant net de 266 millions de dollars en 2009), en raison de l'échéancier des acomptes provisionnels.	Les paiements d'impôts en espèces, déduction faite des remboursements reçus, se sont élevés à 309 millions de dollars au premier semestre de 2010 et tiennent compte des acomptes provisionnels pour 2010 et des paiements d'impôts finaux exigibles pour 2009 effectués au premier trimestre. Les prévisions pour l'exercice complet ont été révisées, et la fourchette se situe entre 330 millions de dollars et 370 millions de dollars. Les paiements qui seront versés d'ici la fin de 2010 devraient uniquement tenir compte des acomptes provisionnels pour l'exercice considéré, déduction faite des remboursements prévus au titre du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
<p>Taux d'actualisation estimatif de 5,75 %, subséquemment établi à 5,85 % (baisse de 140 points de base par rapport à 2009) au titre des régimes de retraite. Rendement à long terme prévu de 7,25 %, soit un rendement inchangé par rapport à 2009 et conforme aux rendements à long terme et aux attentes de la société pour l'avenir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le montant net des charges liées aux régimes de retraite à prestations déterminées avait été estimé à 28 millions de dollars pour 2010 (comparativement à environ 18 millions de dollars en 2009) en fonction du rendement prévu de la caisse de retraite. • Le montant des cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées avait été estimé à environ 143 millions de dollars pour 2010, soit une baisse comparativement à 179 millions de dollars en 2009, qui tient principalement à la reprise des marchés boursiers en 2009 et aux réformes sur les régimes de retraite proposées par le gouvernement fédéral. 	Aucun changement en ce qui concerne les charges au titre des régimes de retraite à prestations déterminées, qui sont établies au début de l'exercice. La meilleure estimation de la société quant aux cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées pour 2010 demeure inchangée à l'heure actuelle.

10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à *la mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du rapport de gestion. L'information qui suit constitue une mise à jour de l'analyse portant sur les risques et la gestion des risques présentée à la *rubrique 10* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS et de son rapport de gestion pour le premier trimestre de 2010.

10.1 Concurrence

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.1* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

La concurrence intense au chapitre des tarifs et le remplacement de la technologie pourraient être préjudiciables aux parts de marché, aux volumes et aux tarifs, et entraîner par le fait même l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels

TELUS doit composer avec une forte concurrence dans tous les principaux secteurs d'activité et segments de marché, y compris le marché résidentiel, le marché des petites et moyennes entreprises (« PME »), et le marché des grandes entreprises. Les progrès technologiques estompent les frontières traditionnelles entre les services de radiodiffusion, les services Internet et les télécommunications. Étant donné que les câblodistributeurs continuent d'élargir leurs gammes de services de transmission numérique de la voix et de services de téléphonie vocale évolués, la concurrence s'est également intensifiée sur le marché résidentiel et sur certains marchés des PME, ainsi que sur les marchés des services d'accès locaux, des services interurbains et de l'accès à Internet haute vitesse. De façon générale, les pressions sur les tarifs au sein de l'industrie et les efforts déployés pour attirer des clients ont entraîné une concurrence touchant la plupart des catégories de produits et services et les segments de marché, et cette situation devrait se maintenir.

Dans le marché résidentiel des services filaires, les câblodistributeurs et d'autres concurrents doivent se conformer à un nombre minime de règlements et continuent d'offrir des services locaux résidentiels VoIP, des services interurbains, l'accès Internet haute vitesse et, dans certains cas, des services mobiles groupés assortis de tarifs mensuels réduits, en plus de leurs services de diffusion traditionnels et de leurs services de télévision par satellite. Par ailleurs, les câblodistributeurs continuent d'accroître la vitesse de leurs services Internet haute vitesse. Dans une moindre mesure, d'autres concurrents non-proprétaires d'installations offrent des services VoIP locaux et interurbains sur Internet et revendent des solutions d'accès Internet haute vitesse. La diminution des lignes résidentielles d'accès au réseau de TELUS devrait se poursuivre, en raison de cette concurrence et du remplacement continu de la technologie et des services mobiles. La société s'attend à ce que les concurrents se taillent une part majoritaire dans les marchés présentant des occasions de croissance; par conséquent, la réduction des produits d'exploitation tirés des lignes d'accès, y compris les services interurbains, devrait se poursuivre. Bien que le marché de l'accès Internet haute vitesse soit de plus en plus établi, le nombre d'abonnés devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années. Avec l'existence d'un marché de l'accès Internet haute vitesse mieux établi et l'offre possible de services Internet haute vitesse par des concurrents, la capacité de TELUS à maintenir sa part de marché dans les territoires où elle est l'entreprise titulaire pourrait être réduite, en raison du montant et du calendrier des dépenses en immobilisations nécessaires au maintien de vitesses d'accès au réseau concurrentielles.

Atténuation des risques : Les décisions rendues par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») au cours des dernières années, dans lesquelles ce dernier approuve la déréglementation des services filaires, ont accru la capacité de TELUS à composer plus rapidement avec l'intensification de la concurrence. En surveillant activement les faits nouveaux concernant la concurrence au chapitre des produits et des marchés géographiques, TELUS peut plus rapidement rivaliser avec les services offerts par ses concurrents et tirer parti de la gamme complète de solutions intégrées de la société et de sa présence à l'échelle nationale. TELUS poursuit l'expansion du service TELUS TV sur IP dans les territoires de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec où elle est l'entreprise titulaire, de manière à fournir une expérience de première qualité aux abonnés et d'améliorer ses produits groupés en fonction des besoins des clients et de rivaliser avec les câblodistributeurs concurrents qui offrent des services groupés. De plus, le service TV Satellite offert par TELUS en Alberta et en Colombie-Britannique complète son service TELUS TV sur IP en permettant à la société de mieux servir les foyers qui n'ont actuellement pas accès au service TELUS TV sur IP, et tire parti des solides capacités de TELUS en matière de distribution et de commercialisation. Afin de neutraliser l'intensification de la concurrence et les pertes subies dans les régions où elle est l'entreprise titulaire, TELUS poursuit son expansion et prévoit une croissance continue de ses activités dans les marchés du centre du Canada où elle n'est pas l'entreprise titulaire, en offrant des services d'affaires et des services mobiles. TELUS cherche également à tirer parti de la structure de coût la plus concurrentielle qui soit.

Expérience client

Il se pourrait que TELUS ne soit pas en mesure de maintenir ou d'accroître ses taux de fidélisation des abonnés si les produits et services qu'elle offre, de même que l'expérience client, ne répondent pas aux attentes des abonnés ou n'excèdent pas celles-ci. Si TELUS n'offre pas une expérience client supérieure à celle de ses concurrents, cela pourrait ternir son image de marque et faire en sorte que ses abonnés des services d'affaires et des services résidentiels décident de changer de fournisseur de services. Les produits d'exploitation et la rentabilité de la société pourraient diminuer si les coûts engagés pour acquérir et fidéliser les clients augmentent.

Atténuation des risques : Offrir la meilleure expérience client qui soit et fidéliser la clientèle constituent un engagement mis en pratique à l'échelle de la société. Deux des priorités internes de la société en 2010 sont d'accroître l'engagement des membres de l'équipe et de favoriser la culture axée sur la responsabilité personnelle et le service à la clientèle, ainsi que de s'assurer que TELUS honore sa promesse de marque « le futur est simple ». (Se reporter à la *rubrique 3*, « *Catalyseurs clés de rendement* ».)

10.2 Technologie

L'information qui suit est tirée de la *rubrique 10.2* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

La demande de la part des abonnés visant les services de transmission de données pourrait poser un défi pour les réseaux mobiles

La demande à l'égard de services mobiles de transmission de données s'est accrue à un rythme sans précédent, et on s'attend à ce qu'elle continue d'augmenter en raison de la hausse du taux de pénétration des services à large bande, d'un plus grand besoin en matière de connectivité personnelle et de réseautage, des prix de plus en plus abordables des téléphones intelligents et des appareils permettant uniquement l'accès à Internet (tels que les appareils de transmission de données à fort trafic, notamment l'appareil iPhone d'Apple, les clés Internet mobile et les produits émergents tels que les lecteurs de livres électroniques), des services et applications multimédias à contenu de plus en plus riche, de l'intensification de la concurrence concernant les services mobiles, et possiblement des forfaits permettant la transmission d'une quantité illimitée de données. L'industrie prévoit une augmentation spectaculaire, d'un exercice à l'autre, du trafic de données par les abonnés au cours des cinq prochaines années, car la demande à l'égard des services mobiles de transmission de données devrait continuer de s'aligner sur la consommation de données sur Internet par réseau câblé, avec un décalage de trois à cinq ans seulement. Les niveaux prévus de trafic de données constitueront un défi de plus en plus important en ce qui concerne la capacité des réseaux mobiles existants d'absorber ce trafic. La capacité d'acquérir du spectre additionnel pour satisfaire aux exigences futures dépendra du calendrier et des règles établis par Industrie Canada. (Se reporter à la *rubrique 3*, « *Réglementation* » du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.)

Atténuation des risques : TELUS a créé un important réseau mobile 3G+ fondé sur les technologies HSPA/HSPA+. À l'heure actuelle, ce réseau 3G+ utilise la technologie mobile à large bande commerciale la plus évoluée qui soit offerte au Canada. Il permet des vitesses de téléchargement établies par le fabricant pouvant atteindre 21 mégabits par seconde, et offre des capacités réseau grandement améliorées. Ce nouveau réseau mobile offre des capacités accrues et un soutien amélioré aux fins de la prestation de services conversationnels et interactifs en temps réel, à l'aide d'antennes faisant appel à la technologie entrée multiple sortie multiple (« MIMO »), une connectivité par paquets continue et des schémas de modulation d'ordre élevé. Grâce à son réseau 3G+, dont la couverture excède plus de 1,1 million de kilomètres carrés et dessert 93 % de la population canadienne (y compris la population couverte aux termes des ententes de partage de réseau), TELUS est positionnée de manière à répondre à la demande en matière de capacité et à relever les défis qui se présenteront dans un avenir prévisible. Le nouveau réseau complète le portefeuille de réseaux mobiles de TELUS, lequel comprend un réseau mobile haute vitesse de troisième génération (EVDO) fondé sur la technologie AMRC ainsi que le réseau et les services d'affaires Mike Push-to-Talk. TELUS continue d'améliorer sa position de chef de file en matière de technologie afin de répondre à la demande à l'égard du trafic de données, tout en offrant à ses abonnés un vaste choix d'appareils et de services mobiles, quelle que soit la technologie sur laquelle reposent ces appareils et services.

Outre les fonctionnalités supérieures et la capacité accrue offertes par le réseau HSPA/HSPA+, l'infrastructure prenant en charge le réseau 3G+ de TELUS facilite la migration aux technologies mobiles LTE de quatrième génération, qui devraient accroître davantage la capacité et la vitesse du réseau. Les investissements effectués par TELUS jusqu'à présent dans les réseaux IP, les liaisons terrestres pour stations cellulaires fondées sur les technologies IP/la fibre, et dans une infrastructure radio dotée de logiciels évolutifs devraient grandement faciliter le lancement rapide des technologies LTE une fois que cet écosystème sera bien établi. Les technologies LTE devraient permettre des vitesses pouvant atteindre 100 Mbps et donner lieu à des améliorations importantes en matière de rendement, y compris une réduction du temps de propagation et d'attente. La société s'attend à ce que ces améliorations se traduisent par une capacité accrue du réseau, par un rendement amélioré et par des services et applications multimédias à contenu plus riche, ainsi que par la prestation d'une expérience client supérieure.

La croissance rapide des volumes de transmission mobile de données nécessite l'utilisation optimale et efficace du spectre de TELUS. Le déploiement des technologies HSPA/HSPA+ de TELUS, le lancement éventuel de la technologie LTE de quatrième génération et l'élaboration d'une trousse de gestion du trafic visent à assurer l'utilisation efficace du spectre de TELUS et à positionner cette dernière de façon à absorber les niveaux croissants de trafic de données. Par ailleurs, TELUS a élaboré une stratégie en matière de spectre afin de renforcer davantage sa capacité d'offrir des services Internet mobile aux Canadiens dans l'avenir.

10.3 Réglementation

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.3* du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

Exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par TELUS

Le CRTC a octroyé à TELUS des licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion par la voie terrestre pour desservir plusieurs localités de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (licences obtenues en août 2003 et renouvelées en 2009 pour une deuxième période complète de sept ans) et de l'est du Québec (licence obtenue en juillet 2005). TELUS détient également une licence aux fins de l'exploitation d'un service national de vidéo sur demande (licence obtenue en septembre 2003 et en voie d'être renouvelée).

Le CRTC a tenu des instances concernant les services de télévision locale. Le 22 mars 2010, il a publié un nouveau cadre en vertu duquel les télédiffuseurs privés de langue anglaise pourront entamer des négociations avec les entreprises de distribution de radiodiffusion afin d'établir une juste valeur pour la distribution des émissions de chaque station de télévision. Comme il existe des incertitudes en ce qui concerne le pouvoir du CRTC d'imposer un régime de négociation, le CRTC a renvoyé la question concernant sa politique de réglementation devant la Cour d'appel fédérale afin qu'elle clarifie les pouvoirs à cet égard que lui confère la *Loi sur la radiodiffusion*. Ce cadre pourrait entraîner des obligations pour les entreprises de distribution de radiodiffusion, sous réserve des conclusions tirées par la Cour d'appel fédérale.

Restrictions à la propriété étrangère

TELUS et ses filiales sont assujetties aux restrictions sur la propriété étrangère imposées par la *Loi sur les télécommunications*, la *Loi sur la radiocommunication* et la *Loi sur la radiodiffusion*, et les règlements connexes. Bien que TELUS croie que TELUS Corporation et ses filiales ont agi en conformité avec les lois applicables, rien ne garantit qu'une décision future du CRTC, d'Industrie Canada ou d'Héritage Canada ou que des événements échappant à la volonté de TELUS ne feront pas en sorte que celle-ci cesse d'être conforme à ces lois. Si cela devait se produire, la capacité des filiales de TELUS d'exercer leurs activités en qualité d'entreprises canadiennes aux termes de la *Loi sur les télécommunications*, ou de maintenir, de renouveler ou d'obtenir des licences en vertu de la *Loi sur la radiocommunication* ou de la *Loi sur la radiodiffusion*, pourrait être compromise, et les activités de TELUS pourraient subir des conséquences défavorables.

En juin 2008, le Groupe d'étude sur les politiques en matière de concurrence a présenté son rapport final au ministre de l'Industrie. Le Groupe a formulé un certain nombre de recommandations visant à libéraliser les règles en matière de propriété étrangère régissant les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion. TELUS estime qu'il existe une faible probabilité que les restrictions à la propriété étrangère soient entièrement supprimées dans un contexte de gouvernement minoritaire. Toutefois, on décèle dans le discours du trône du gouvernement fédéral du 3 mars 2010 et le budget fédéral du 4 mars 2010 une intention d'ouvrir encore plus le secteur des services de télécommunications à l'investissement étranger. En juin 2010, Industrie Canada a proposé trois différentes options aux fins des consultations sur la suppression des restrictions à la propriété étrangère imposées aux entreprises de télécommunications :

- augmenter à 49 % la limite des investissements directs étrangers dans les entreprises de radiodiffusion et de télécommunications;
- exempter les entreprises de télécommunications représentant moins de 10 % des revenus totaux du marché des télécommunications;
- supprimer complètement les restrictions visant les télécommunications.

Ces consultations ont été tenues jusqu'au 30 juillet 2010. Outre les options qu'il propose, le gouvernement pourrait aussi donner un plus grand accès aux capitaux étrangers aux prochaines enchères relatives au spectre prévues en 2011 et en 2012.

Il existe également d'importantes incertitudes en ce qui concerne l'interprétation des règles en vigueur, en raison d'une décision du Cabinet. Le 10 décembre 2009, le gouverneur en conseil (au nom du Cabinet fédéral) a publié le décret C.P. 2009-2008 qui infirme la décision rendue par le CRTC (Décision de télécom CRTC 2009-678) le 29 octobre 2009, laquelle stipule que le nouveau fournisseur de services mobiles Globalive n'était pas en conformité avec les lois canadiennes sur la propriété étrangère, en raison des importants capitaux investis par Orascom Telecom, une société ayant son siège social en Égypte. Nonobstant la déclaration du gouverneur en conseil à l'effet que la décision s'applique à Globalive en particulier, il semble bien qu'un nouveau précédent pourrait avoir été établi en ce qui concerne le relâchement des restrictions à la propriété étrangère dans les secteurs des télécommunications et de la radiodiffusion ainsi que dans d'autres secteurs auxquels le critère du « contrôle de fait » a été appliqué dans le passé. La décision du gouverneur en conseil pourrait faire en sorte qu'il y ait un deux poids deux mesures dans l'application des restrictions à la propriété étrangère et des restrictions sur le contrôle, et rendrait ainsi ces restrictions dénuées de sens. Le gouvernement pourrait aussi envisager de modifier la *Loi sur l'investissement Canada* et la *Loi sur les télécommunications* pour leur donner plus de flexibilité lorsqu'il s'agit d'autoriser des ententes de propriété réputées être dans l'intérêt public. Le relâchement ou la suppression des restrictions à la propriété étrangère accroît le risque que des entreprises de télécommunications détenues ou financées par des sociétés étrangères soient davantage en mesure d'exercer des activités au Canada, particulièrement dans le secteur des services mobiles. Le 8 janvier 2010, Public Mobile Inc. a déposé une demande de révision judiciaire auprès de la cour fédérale afin que soit infirmée la décision du gouverneur en conseil rendue le 10 décembre 2009, dans laquelle ce dernier déclare que Globalive est admissible pour exercer des activités en qualité d'entreprise canadienne de télécommunications. Le gouvernement fédéral et Globalive contestent la demande de révision judiciaire déposée par Public Mobile Inc.

Rien ne garantit que la levée de toute incertitude concernant l'interprétation des lois et règlements en vigueur à l'égard des restrictions à la propriété étrangère auxquels TELUS est assujettie ou que leur éventuelle modification aura un effet favorable pour TELUS.

Atténuation des risques en matière de réglementation : TELUS préconise un contexte de réglementation qui se fonde, dans la mesure du possible, sur la concurrence au sein du marché, plutôt que sur l'intervention des organismes de réglementation. TELUS estime que cette position est au mieux des intérêts des clients. TELUS ne s'oppose pas à l'élimination des restrictions à la propriété étrangère, tant que cette libéralisation est mise en œuvre de façon équitable et symétrique pour toutes les entreprises de télécommunications, y compris les entreprises de distribution de radiodiffusion.

10.4 Ressources humaines

L'information qui suit constitue une mise à jour de l'information fournie à la *rubrique 10.4, « Ressources humaines »*, du rapport de gestion annuel 2009 de TELUS.

Négociations collectives nationales en 2010

En juin 2010, une convention collective provisoire entre TELUS Québec et le Syndicat québécois des employés de TELUS (« SQET ») a été conclue. Le comité de négociation du SQET et le conseil exécutif de ce syndicat ont donné leur aval à cette convention et recommandé son acceptation aux membres du syndicat. Des scrutins de ratification ont eu lieu entre le milieu de juillet et le début d'août 2010. Si elle est ratifiée, la nouvelle convention collective arrivera à échéance le 31 décembre 2014. La convention antérieure conclue avec le SQET est arrivée à échéance le 31 décembre 2009; elle couvrait environ 1 000 employés des corps de métier, employés de bureau et téléphonistes membres de l'équipe.

En juillet 2010, TELUS et la Telecommunications Workers Union (« TWU ») ont entamé des négociations visant le renouvellement de la convention collective qui arrivera à échéance le 19 novembre 2010. Cette convention couvre environ 12 000 membres du personnel des secteurs des services filaires et mobiles de TELUS au Canada.

Comme c'est le cas pour toute négociation collective, rien ne peut garantir que les charges de rémunération négociées ou les changements liés à l'efficacité opérationnelle seront conformes aux prévisions, ni que les négociations se traduiront par une productivité moindre ou des perturbations du travail au cours de la période.

Atténuation des risques : La société a recours à un modèle de gouvernance afin de s'assurer que les répercussions d'ordre financier et opérationnel découlant des conditions de règlement font l'objet d'une analyse et qu'elles s'alignent sur l'orientation stratégique de TELUS. Comme il est d'usage en période de négociations collectives, la société s'assurera, par mesure de prudence, que toute nécessité éventuelle de poursuivre les activités d'exploitation par suite d'une interruption de travail soit prise en compte dans le cadre d'un plan d'urgence.

10.5 Risques liés aux processus

Systèmes et processus

TELUS a mis en œuvre un projet exhaustif d'une durée de neuf mois touchant tous les échelons de la société et nécessitant le concours de centaines de membres du personnel afin de modifier plus de 70 systèmes et processus en prévision de l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée (« TVH ») en Colombie-Britannique et en Ontario le 1^{er} juillet 2010, ainsi que de la hausse de la TVH en Nouvelle-Écosse. Le délai d'exécution, qui était relativement court, conjugué aux retards dans la publication des lois et aux changements de dernière minute apportés aux règlements, pourrait entraîner des problèmes d'interprétation et des redressements futurs éventuels susceptibles de donner lieu à d'autres modifications des systèmes et processus et à une hausse des coûts. Malgré ces défis importants, la conversion semble de prime abord couronnée de succès, seuls des problèmes mineurs étant survenus après la mise en œuvre.

Atténuation des risques : Pour établir l'assurance de la qualité des solutions mises en œuvre, la société doit tenir des consultations continues avec le gouvernement et procéder à des essais exhaustifs au chapitre de la fonctionnalité, de la performance et de la garantie à l'égard des produits d'exploitation, et un examen indépendant des modifications apportées aux systèmes doit être effectué après la mise en œuvre.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt (se reporter à la section « *BAIIA excluant les coûts de restructuration* », à la rubrique 11.4). Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA a défini le BAIIA normalisé de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Le BAIIA normalisé donne une indication de la capacité de l'entité de continuer de générer un bénéfice d'exploitation avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction et des coûts liés à la consommation des immobilisations corporelles et incorporelles, qui varient en fonction de leur âge, de leur actualité technologique et de l'estimation de leur durée de vie utile par la direction. Le BAIIA normalisé correspond donc aux produits moins les coûts d'exploitation, avant les intérêts débiteurs, l'amortissement et les charges au titre de la dépréciation des immobilisations, et les impôts sur les bénéfices. Le BAIIA tel qu'il est défini par la direction diffère du BAIIA normalisé, comme l'illustre le tableau suivant :

Calcul du BAIIA (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net	296	244	564	566
Coûts de financement	114	106	226	201
Impôts sur les bénéfices	96	88	195	145
Amortissement des immobilisations corporelles	316	330	661	664
Amortissement des actifs incorporels	91	94	199	187
BAIIA normalisé (selon les lignes directrices de l'ICCA)	913	862	1 845	1 763
Autres charges (produits)	6	11	14	16
BAIIA (tel qu'il est défini par la direction)	919	873	1 859	1 779

La direction calcule également le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, comme une simple approximation des flux de trésorerie consolidés dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations, peut être utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications au fil du temps, et il est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment.

BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
BAIIA	919	873	1 859	1 779
Dépenses en immobilisations	(397)	(557)	(708)	(1 031)
	522	316	1 151	748

11.2 Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les PCGR du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. TELUS présente les flux de trésorerie disponibles parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de la société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tout point avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés, et qu'il diffère des flux de trésorerie disponibles normalisés tels qu'ils sont définis par l'ICCA. Les flux de trésorerie disponibles tels qu'ils sont définis par la direction fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant les acquisitions, le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Calcul des flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
BAIIA (tel qu'il est défini par la direction)	919	873	1 859	1 779
Rémunération à base d'actions	6	11	7	20
Montant net de la charge au titre des régimes à prestations déterminées des salariés	7	5	14	9
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(44)	(51)	(89)	(104)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	(3)	31	(52)	30
Dons de bienfaisance et charge liée à la titrisation de créances compris dans les autres charges	(4)	(11)	(14)	(14)
Intérêts en espèces payés	(185)	(184)	(221)	(233)
Intérêts en espèces reçus	—	35	—	35
Impôts remboursés (payés), montant net	(58)	(8)	(309)	(222)
Dépenses en immobilisations	(397)	(557)	(708)	(1 031)
Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)	241	144	487	269

Le Conseil canadien de l'information sur la performance de l'ICCA a défini les flux de trésorerie disponibles normalisés de manière à favoriser la comparabilité des mesures utilisées par diverses entités. Les flux de trésorerie disponibles normalisés constituent une indication de la capacité de l'entité de continuer à générer des flux de trésorerie discrétionnaires grâce aux activités d'exploitation, et comprennent les flux de trésorerie d'exploitation après déduction des dépenses en immobilisations totales et des dividendes qui s'apparentent davantage à des charges d'intérêts. Cette mesure ne correspond pas nécessairement aux flux de trésorerie disponibles au cours de la période pour utilisation discrétionnaire par la direction, qui peuvent être affectés par d'autres sources de trésorerie et d'autres utilisations non discrétionnaires. Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles, tels qu'ils sont définis par la direction, avec les flux de trésorerie disponibles normalisés et les rentrées liées aux activités d'exploitation :

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Rentrées liées aux activités d'exploitation	523	852	937	1 466
Déduire : Dividendes stipulés	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Déduire : Dépenses en immobilisations	(397)	(557)	(708)	(1 031)
Produit de la cession d'immobilisations	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles normalisés (selon les lignes directrices de l'ICCA)	126	295	229	435
Autres (amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des éléments reportés et autres, montant net)	5	(3)	6	(23)
Réduction (augmentation) des créances titrisées	—	(100)	100	(100)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, sauf la variation des impôts payés (recouvrés), des intérêts payés (reçus) et des créances titrisées	110	(48)	152	(43)
Produit de la cession d'immobilisations	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles (tels qu'ils sont définis par la direction)	241	144	487	269
s.o. sans objet				

11.3 Définition des indicateurs de l'exploitation – services mobiles

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services mobiles.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les PMAA tirés des services de transmission de données sont une composante des PMAA calculée sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs Internet et les téléchargements à la carte.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

BAIIA excluant les frais d'acquisition Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs, y compris les frais de financement des appareils liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Téléphone intelligent Appareil de communication mobile évolué ou assistant numérique personnel (ANP) qui offre des fonctions de messagerie textuelle, de courriel, de téléchargement en aval de données multimédias et de réseau social (p. ex. Facebook Mobile) en plus de la transmission de la voix. TELUS présente les résultats concernant les téléphones intelligents à titre de pourcentage des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et de pourcentage du nombre d'abonnés des services postpayés.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Ratio de distribution et ratio de distribution des bénéfices net ajustés Il s'agit des dividendes du trimestre déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote, tels qu'ils sont comptabilisés aux états financiers, multipliés par quatre et divisés par le total du bénéfice de base par action pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires (divisés par le bénéfice par action de base annuel des exercices). L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 55 % à 65 % des bénéfices nets prévisibles. Le ratio historique fondé sur le bénéfice par action déclaré ajusté de manière à ne pas tenir compte des ajustements liés aux impôts, de la perte au rachat de titres de créance à long terme, et de l'incidence continue de l'option de règlement en espèces net liée aux options instaurée en 2007, est considéré comme davantage représentatif du calcul des bénéfices prévisibles.

Couverture par le bénéfice (couverture des intérêts sur la dette à long terme) Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme comprennent la perte comptabilisée au titre du rachat de titres de créance à long terme. Le calcul se fonde sur le total de la dette à long terme, y compris la tranche de la dette à long terme exigible dans un délai de un an.

BAIIA excluant les coûts de restructuration Le BAIIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration se sont établis à 134 millions de dollars et à 129 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de 12 mois terminées les 30 juin 2010 et 2009.

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Dette nette La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette. (Se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous.)

(en millions de dollars)	Aux 30 juin	
	2010	2009
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	6 203	6 137
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	25	29
Passif dérivé	686	835
Cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés à la dette libellée en dollars américains (compte non tenu des incidences fiscales)	(52)	(120)
Encaisse et placements temporaires	(41)	(26)
Produits des créances titrisées	400	400
Dette nette	7 221	7 255

Le passif dérivé figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts et il porte sur la débenture de 1 348 millions de dollars US au 30 juin 2010 (1 925 millions de dollars US au 30 juin 2009) échéant le 1^{er} juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile, car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. L'indication à long terme de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5 à 2,0 fois. Normalement, cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Ratio dette nette/total des capitaux investis Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société.

Montant net des intérêts débiteurs Coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat et au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. La perte comptabilisée relativement au rachat de titres de créance à long terme est prise en compte dans le montant net des intérêts débiteurs. Pour les périodes de 12 mois terminées les 30 juin 2010 et 2009, le montant net des intérêts débiteurs correspond aux coûts de financement déclarés pour ces périodes.

Total des capitaux investis – valeur comptable Total de la dette nette et des capitaux propres, compte non tenu du cumul des autres éléments du résultat étendu :

(en millions de dollars)	Aux 30 juin	
	2010	2009
Dette nette	7 221	7 255
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	7 882	7 378
Ajouter : Cumul des autres éléments du résultat étendu	54	110
Part des actionnaires sans contrôle	22	21
Total des capitaux investis – valeur comptable	15 179	14 764

TELUS Corporation

États consolidés intermédiaires des résultats et des autres éléments du résultat étendu

(non vérifié)

Périodes terminées les 30 juin (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre		Semestre	
	2010	2009	2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 398 \$	2 377 \$	4 773 \$	4 752 \$
CHARGES D'EXPLOITATION				
Exploitation	1 460	1 451	2 889	2 892
Coûts de restructuration	19	53	25	81
Amortissement des immobilisations corporelles	316	330	661	664
Amortissement des actifs incorporels	91	94	199	187
	1 886	1 928	3 774	3 824
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	512	449	999	928
Autres charges, montant net	6	11	14	16
Coûts de financement	114	106	226	201
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS	392	332	759	711
Impôts sur les bénéfices	96	88	195	145
BÉNÉFICE NET	296	244	564	566
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU				
Variation de la juste valeur non réalisée des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	2	(2)	19	27
Écart de conversion découlant de la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	—	(9)	(1)	(8)
Variation de la juste valeur non réalisée des actifs financiers disponibles à la vente	—	1	—	1
	2	(10)	18	20
RÉSULTAT ÉTENDU	298 \$	234 \$	582 \$	586 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	295 \$	243 \$	562 \$	564 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	2	2
	296 \$	244 \$	564 \$	566 \$
TOTAL DU RÉSULTAT ÉTENDU ATTRIBUABLE AUX ÉLÉMENTS SUIVANTS :				
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	297 \$	233 \$	580 \$	584 \$
Part des actionnaires sans contrôle	1	1	2	2
	298 \$	234 \$	582 \$	586 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE				
De base	0,92 \$	0,77 \$	1,76 \$	1,78 \$
Dilué	0,92 \$	0,77 \$	1,76 \$	1,78 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,50 \$	0,475 \$	0,975 \$	0,95 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION				
De base	319	318	319	318
Dilué	320	318	319	318

TELUS Corporation

Bilans consolidés intermédiaires

(non vérifié)

(en millions)	Au 30 juin 2010	Au 31 décembre 2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	41 \$	41 \$
Débiteurs	780	694
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	152	16
Stocks	173	270
Frais payés d'avance	217	105
Actifs dérivés	6	1
	1 369	1 127
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles et autres, montant net	7 618	7 729
Actifs incorporels, montant net	5 096	5 148
Écart d'acquisition, montant net	3 572	3 572
Autres actifs à long terme	1 686	1 602
Placements	41	41
	18 013	18 092
	19 382 \$	19 219 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 274 \$	1 385 \$
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	6	182
Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration	83	135
Dividendes à payer	161	150
Facturation par anticipation et dépôts de clients	560	674
Tranche à court terme de la dette à long terme	1 463	82
Tranche à court terme des passifs dérivés	721	62
Tranche à court terme des impôts futurs	417	294
	4 685	2 964
Passif à long terme		
Dette à long terme	4 740	6 090
Autres passifs à long terme	673	1 271
Impôts futurs	1 380	1 319
	6 793	8 680
Total du passif	11 478	11 644
Capitaux propres		
Actions ordinaires et actions sans droit de vote	7 882	7 554
Part des actionnaires sans contrôle	22	21
	7 904	7 575
	19 382 \$	19 219 \$

TELUS Corporation

États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie

(non vérifié)

Périodes terminées les 30 juin (en millions)	Trimestre		Semestre	
	2010	2009	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	296 \$	244 \$	564 \$	566 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement	407	424	860	851
Impôts futurs	146	132	177	121
Rémunération à base d'actions	6	11	7	20
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	7	5	14	9
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(44)	(51)	(89)	(104)
Coûts de restructuration, déduction faite des versements en espèces	(3)	31	(52)	30
Autres	(5)	3	(6)	23
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(287)	53	(538)	(50)
Rentrées liées aux activités d'exploitation	523	852	937	1 466
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Dépenses en immobilisations	(397)	(557)	(708)	(1 031)
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	—	—	3	—
Autres	8	5	9	1
Sorties liées aux activités d'investissement	(389)	(552)	(696)	(1 030)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	2	—	2	1
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	(120)	(151)	(249)	(302)
Émission de titres de créance à long terme	878	2 599	1 753	6 173
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(899)	(2 783)	(1 746)	(6 282)
Dividendes versés par une filiale à des actionnaires sans contrôle	—	(4)	(1)	(4)
Rentrées (sorties) liées aux activités de financement	(139)	(339)	(241)	(414)
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	(5)	(39)	—	22
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	46	65	41	4
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	41 \$	26 \$	41 \$	26 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêts (versés)	(185) \$	(184) \$	(221) \$	(233) \$
Intérêts reçus	— \$	35 \$	— \$	35 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement) (payés) reçus, montant net	(58) \$	(8) \$	(309) \$	(222) \$

TELUS Corporation

Information sectorielle

(non vérifié)

Trimestres terminés les 30 juin (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produits d'exploitation								
Produits externes	1 181 \$	1 231 \$	1 217 \$	1 146 \$	— \$	— \$	2 398 \$	2 377 \$
Produits intersectoriels	40	31	9	7	(49)	(38)	—	—
	1 221	1 262	1 226	1 153	(49)	(38)	2 398	2 377
Charges d'exploitation								
Charges d'exploitation	806	833	703	656	(49)	(38)	1 460	1 451
Coûts de restructuration	19	49	—	4	—	—	19	53
	825	882	703	660	(49)	(38)	1 479	1 504
BAIIA ¹	396 \$	380 \$	523 \$	493 \$	— \$	— \$	919 \$	873 \$
Dépenses en immobilisations totales	298 \$	368 \$	99 \$	189 \$	— \$	— \$	397 \$	557 \$
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations totales	98 \$	12 \$	424 \$	304 \$	— \$	— \$	522 \$	316 \$
							BAIIA	873 \$
							Amortissement des immobilisations corporelles	316
							Amortissement des actifs incorporels	91
							Bénéfice d'exploitation	512
							Autres charges, montant net	6
							Coûts de financement	114
							Bénéfice avant impôts	392
							Impôts sur les bénéfices	96
							Bénéfice net	296 \$

Semestres terminés les 30 juin (en millions)	Services filaires		Services mobiles		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Produits d'exploitation								
Produits externes	2 379 \$	2 476 \$	2 394 \$	2 276 \$	— \$	— \$	4 773 \$	4 752 \$
Produits intersectoriels	76	64	16	14	(92)	(78)	—	—
	2 455	2 540	2 410	2 290	(92)	(78)	4 773	4 752
Charges d'exploitation								
Charges d'exploitation	1 593	1 667	1 388	1 303	(92)	(78)	2 889	2 892
Coûts de restructuration	23	75	2	6	—	—	25	81
	1 616	1 742	1 390	1 309	(92)	(78)	2 914	2 973
BAIIA ¹	839 \$	798 \$	1 020 \$	981 \$	— \$	— \$	1 859 \$	1 779 \$
Dépenses en immobilisations totales	550 \$	646 \$	158 \$	385 \$	— \$	— \$	708 \$	1 031 \$
BAIIA, moins les dépenses en immobilisations totales	289 \$	152 \$	862 \$	596 \$	— \$	— \$	1 151 \$	748 \$
							BAIIA	1 779 \$
							Amortissement des immobilisations corporelles	661
							Amortissement des actifs incorporels	199
							Bénéfice d'exploitation	999
							Autres charges, montant net	14
							Coûts de financement	226
							Bénéfice avant impôts	759
							Impôts sur les bénéfices	195
							Bénéfice net	564 \$

1. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») est une mesure qui n'a pas de signification normalisée prescrite par les PCGR et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon la définition de la société, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration. La société a publié des indications au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives de ses conventions d'emprunt.



Communiqué

TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le conseil d'administration a annoncé un dividende trimestriel de cinquante cents (0,50 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la société et un dividende de cinquante cents (0,50 \$) canadiens par action sur les actions sans droit de vote émises et en circulation de la société, payables le 1^{er} octobre 2010 aux porteurs inscrits à la clôture des registres le 10 septembre 2010.

Par ordre du conseil

Audrey Ho
Première vice-présidente
Avocate-conseil et secrétaire générale

Vancouver (Colombie-Britannique)
Le 4 août 2010

Renseignements : Relations avec les investisseurs, 604-643-4113, ir@telus.com